



**HAL**  
open science

## L'hôtel de ville d'Abbeville. Le symbole de la renaissance d'une ville martyre

Léo Noyer Duplaix, Romain Zechser

► **To cite this version:**

Léo Noyer Duplaix, Romain Zechser. L'hôtel de ville d'Abbeville. Le symbole de la renaissance d'une ville martyre. In *Situ : Revue des patrimoines*, 2018, Lieux de pouvoirs. Architectures administratives dans la France contemporaine, 1945-2013. Avant/Après la décentralisation, 34, 10.4000/insitu.17171 . halshs-02047092

**HAL Id: halshs-02047092**

**<https://shs.hal.science/halshs-02047092>**

Submitted on 24 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## L'hôtel de ville d'Abbeville. Le symbole de la renaissance d'une ville martyre

*Abbeville Town Hall, Symbol of the Renaissance of a Martyred City*

**Léo Noyer-Duplaix et Romain Zechser**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/17171>

DOI : [10.4000/insitu.17171](https://doi.org/10.4000/insitu.17171)

ISSN : 1630-7305

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Léo Noyer-Duplaix et Romain Zechser, « L'hôtel de ville d'Abbeville. Le symbole de la renaissance d'une ville martyre », *In Situ* [En ligne], 34 | 2018, mis en ligne le 25 septembre 2018, consulté le 01 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/17171> ; DOI : [10.4000/insitu.17171](https://doi.org/10.4000/insitu.17171)

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# L'hôtel de ville d'Abbeville. Le symbole de la renaissance d'une ville martyre

*Abbeville Town Hall, Symbol of the Renaissance of a Martyred City*

Léo Noyer-Duplaix et Romain Zechser

---

- 1 Ancienne capitale du comté du Ponthieu, cité maritime<sup>1</sup> et manufacturière<sup>2</sup>, Abbeville a toujours tenu une place particulière dans la Picardie.
- 2 Seconde ville du département de la Somme, implantée aux confins de l'embouchure du fleuve, la cité subit, au cours du xx<sup>e</sup> siècle, les ravages des deux conflits mondiaux. Si les bombardements de la Grande Guerre furent localisés, le 20 mai 1940, la Luftwaffe déversa cinq mille bombes, anéantissant la quasi-totalité du centre-ville ancien et ruinant l'hôtel de ville ainsi que son beffroi pluriséculaire, symbole du pouvoir communal. S'ensuivit alors une longue et complexe période de reconstruction, durant laquelle l'édification du siège du pouvoir communal tint une place prépondérante (**fig. 1**).

Figure 1



Le centre reconstruit depuis le beffroi ancien, à l'arrière-plan à gauche le nouvel hôtel de ville et son beffroi, à droite l'église paroissiale Saint-Vulfran.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet, 2017. © Région Hauts-de-France-Inventaire général © Ville d'Abbeville.

- 3 Après une description de l'ancien édifice détruit par l'aviation allemande, il s'agit ainsi de comprendre – grâce à l'étude de sources bien souvent fragmentaires<sup>3</sup> – l'histoire de sa résurrection, véritable imbroglio auquel participèrent six architectes – Jacques et Pierre Gréber, Jacques Rousselot, Paul Tournon, Clément Tambuté et Maurice Lafon. Après une analyse de son édification et de ses grands principes constructifs et architecturaux, il est enfin nécessaire d'appréhender la symbolique de cet édifice, un palais communal qui incarna autant la renaissance d'une cité martyre que l'action de son édile, Max Lejeune.
- 4 Cet article, qui constitue une monographie inédite de l'hôtel de ville abbevillois<sup>4</sup> (**fig. 2**), s'inscrit dans le cadre d'une enquête d'inventaire portant sur l'ensemble du patrimoine architectural de la ville. Conduite conjointement par le service Patrimoine de la Ville d'Abbeville et le service de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France, cette étude d'inventaire ambitionne de comprendre l'histoire de la cité à travers une approche spatiale et une analyse urbanistique. L'une des thématiques définies dans ce cadre porte sur les destructions massives survenues pendant les conflits du xx<sup>e</sup> siècle, qui engendrèrent une transformation radicale du tissu urbain abbevillois, laquelle n'a été jusqu'ici que peu étudiée<sup>5</sup>.

Figure 2

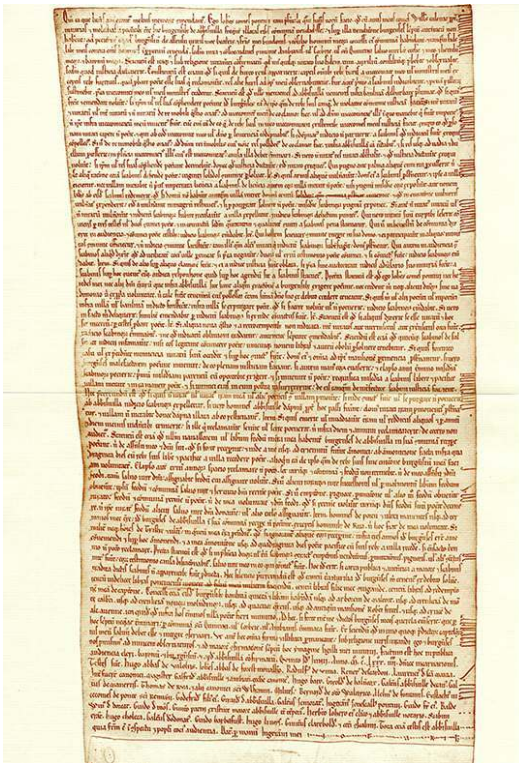


Le nouvel hôtel de ville, carte postale semi-moderne, 1959-1960 (coll. Romain Zechser).  
Repro. Léo Noyer-Duplaix. © R. Zechser.

## La maison communale et son beffroi, un symbole ruiné

- 5 Au XII<sup>e</sup> siècle, dans le contexte du mouvement des libertés communales, la population d'Abbeville réclama au comte de Ponthieu, son seigneur, la jouissance de sa liberté et de ses droits civils. Le 9 juin 1184, Jean de Ponthieu octroya aux Abbevillois une charte communale<sup>6</sup> (**fig. 3**) ratifiant les privilèges et libertés déjà vendus à la commune par Guillaume Talvas, son aïeul, en 1130.

Figure 3



Charte communale d'Abbeville de 1184, fac-similé (AC Abbeville, AA 1).  
 © Ville d'Abbeville.

- 6 Les bourgeois d'Abbeville décident alors de faire construire un édifice afin de symboliser leur récent affranchissement : un premier beffroi fut érigé sur la place du Marché-au-blé, en plein cœur de la cité. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, un nouveau beffroi fut édifié à quelques rues de là, une solide tour de grès de 30 mètres de haut et de 10 de large. Il avait l'allure d'un donjon seigneurial et rivalisait ainsi avec le château comtal et les très nombreux clochers des églises paroissiales et des couvents de la ville. Au sommet du beffroi fut placée, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une silhouette de cavalier à cheval représentant le comte de Ponthieu. Sous la Révolution, elle fut déposée et remplacée par un bonnet phrygien, auquel quelques années plus tard un aigle fut substitué<sup>7</sup>.
- 7 Autour de ce beffroi, symbole du pouvoir communal, l'un des plus anciens de France conservé<sup>8</sup>, furent édifiés un ensemble de bâtiments (fig. 4) qui abritèrent les édiles locaux puis les services administratifs de la mairie jusqu'en mai 1940.



Figure 4

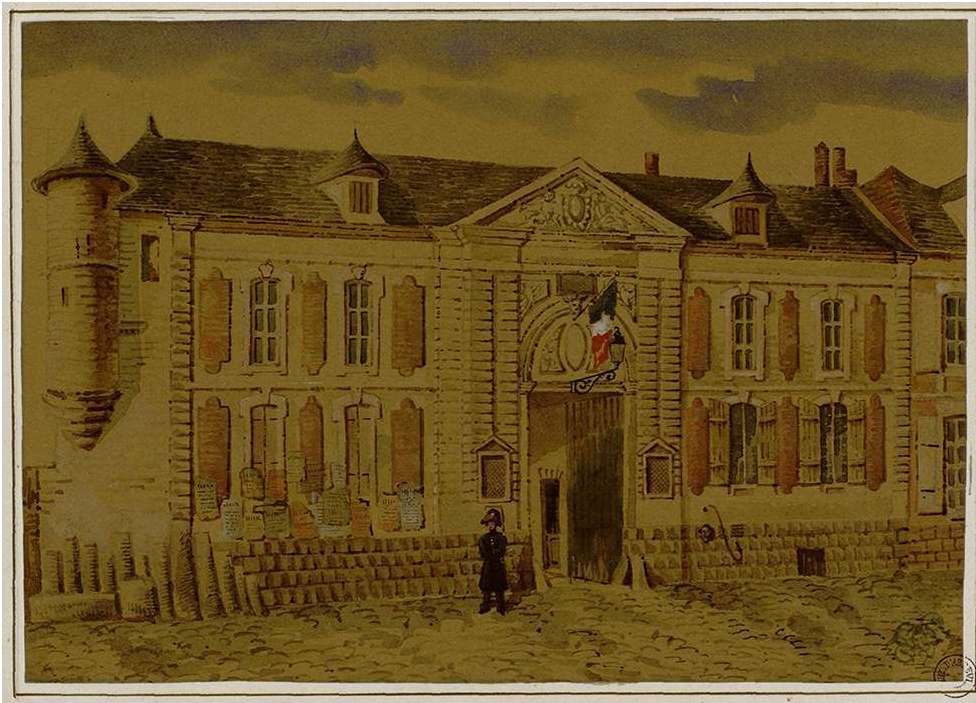


Abbeville, cour de l'hôtel de ville et beffroi, héliogravure, 1904 (BM Abbeville, fonds Macqueron AB T 016).

© Ville d'Abbeville.

- 8 À la différence du beffroi, les divers bâtiments qui constituaient l'hôtel de ville connurent nombre de transformations. En 1732, toute la façade sur rue, qui fermait la cour intérieure, fut refaite en pierre blanche et elle conserva, à peu de choses près, cet aspect jusqu'en 1940. Seule une petite tourelle d'angle en échauguette, à l'extrémité ouest de cette façade, demeurait comme vestige de ce qu'avait été ce bâtiment sous Henri III (fig. 5).

Figure 5



Façade sur rue de l'hôtel de ville d'après nature, aquarelle, par Oswald Macqueron, 29 septembre 1851 (BM Abbeville, fonds Macqueron AB T 070).

© Ville d'Abbeville.

- 9 En pénétrant dans la cour intérieure rectangulaire que formaient les différents bâtiments, l'œil était attiré par la haute silhouette du beffroi qui se situait dans l'angle nord-est, à l'opposé du porche d'entrée. Dans le prolongement de l'aile est, deux bâtiments distincts fermaient la cour. Juxtant immédiatement le beffroi, une nouvelle trésorerie avait été bâtie en 1467-1468. De plan rectangulaire, en pierre blanche, à toit en terrasse ceinturé par une corniche en saillie, ce petit bâtiment s'ouvrait en façade par une large porte en anse de panier, ornée (**fig. 6**) par une large accolade au centre de laquelle se trouvaient les armes de la Ville<sup>9</sup>. Au-dessus de la porte prenait place une large baie à croisée de pierre « garnie de son ancien grillage à forte saillie dont les assemblages sont ornés de petites armoiries gravées dans le fer, dans lesquelles on reconnaît les armes du Ponthieu, souvent répétées, et d'autres qu'il est impossible d'identifier<sup>10</sup> ». Cette fenêtre était garnie de vitraux réalisés entre 1476 et 1477, aujourd'hui disparus, dont l'un représentait les armes du roi de France et l'autre celles du dauphin. En 1887, un bas-relief en bronze, d'Emmanuel Fontaine (1856-1935), fut apposé au-dessus de la porte de l'escalier. Il commémorait le courage d'Enguerrand Ringois, un abbevillois qui refusa de prêter serment au roi d'Angleterre Édouard III. À l'intérieur, la trésorerie se composait d'un passage cocher au rez-de-chaussée desservant le jardin situé à l'arrière de l'hôtel de ville. Au premier étage se trouvait une salle voûtée en croisée d'ogives dont l'un des murs était occupé par une large cheminée<sup>11</sup>.



Figure 6



Abbeville, l'entrée du beffroi, carte postale ancienne, après 1905 (coll. Romain Zechser).  
Repro. Léo Noyer-Duplaix. © R. Zechser.

- 10 De l'autre côté du beffroi, formant le fond de la cour, se trouvait l'aile contenant les principales salles de l'hôtel de ville. En 1747<sup>12</sup>, l'ensemble de la galerie et de la façade de l'aile principale fit place à une façade plus classique. L'ancienne galerie ne fut pas reconstruite et sa superficie fut intégrée dans les espaces du premier étage, ce qui augmenta l'espace intérieur du bâtiment. La nouvelle façade ne fut ornée que sur son avant-corps central. Sur le fronton dominant la porte-fenêtre du premier étage figuraient les armes de France surmontées par un soleil. Au cours des années 1790, Auguste, un sculpteur abbevillois, orna les panneaux (**fig. 7**) encadrant la porte-fenêtre centrale de bas-reliefs composés de faisceaux d'armes et cuirasses, casques et pans d'étoffe, le tout soutenu par un nœud double. Un balcon en fer forgé rappelait la fonction de tribune de l'ancienne galerie<sup>13</sup>.

Figure 7



Hôtel de ville d'Abbeville, façade sur cour (détail), phototype, vers 1910 (BM Abbeville, fonds Macqueron 1 FI 19/9).

© Ville d'Abbeville.

- 11 Les deux bâtiments reliant à l'est et à l'ouest la trésorerie et la grande chambre à l'aile sur la rue étaient respectivement en briques et en pans de bois sur soubassement de grès à remplissage de briques. Celui de l'ouest, en retour d'équerre, sembla avoir fait l'objet de travaux en 1939 ainsi que les divers espaces intérieurs, complètement réaménagés en 1938-1939<sup>14</sup>.
- 12 La disposition intérieure et les décors (**fig. 8**) sont connus grâce à un rapport de l'architecte abbevillois Gérard Sargnon<sup>15</sup>. Rédigé en 1952, il décrivait précisément l'hôtel de ville avant son anéantissement en mai 1940, et servit à évaluer les dommages de guerre subis par l'édifice et dont le versement permit à la municipalité de reconstruire une nouvelle maison communale.

Figure 8



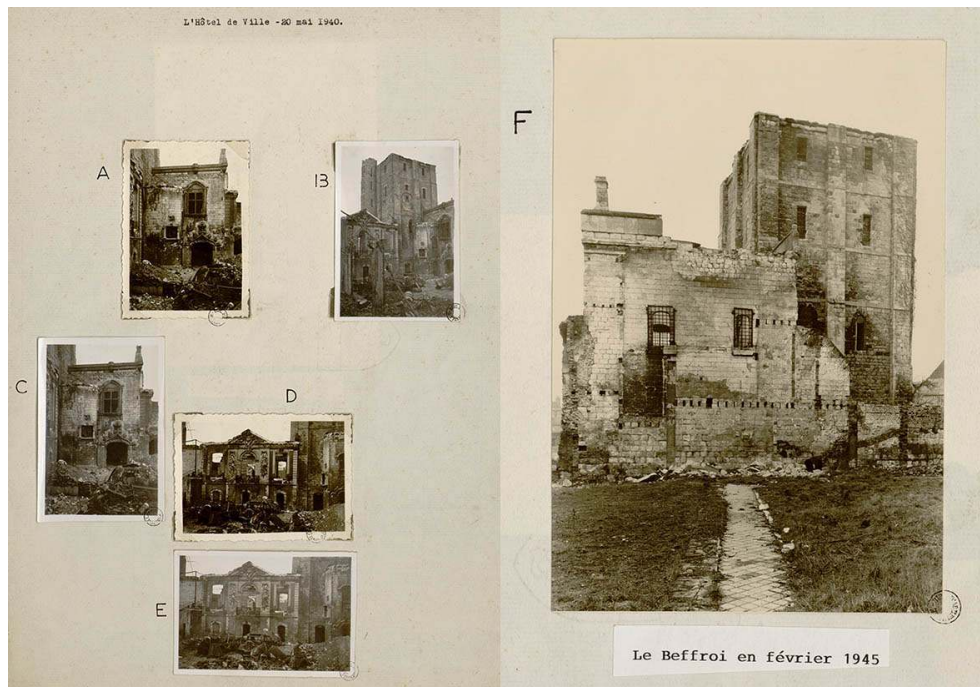
Décor du XVIII<sup>e</sup> siècle d'un salon supposé de l'hôtel de ville, photographie, 1918 (ministère de la Culture et de la Communication ; base Mémoire APDU000471).

© Ministère de la Culture/Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

- 13 Différents bureaux de l'administration occupaient alors les bâtiments sur rue et dans les ailes latérales. On comptait également un logement de concierge sur deux niveaux dans l'aile est et sur le bâtiment donnant sur la rue.
- 14 L'aile occupant le fond nord de la cour était composée d'espaces de réception au premier étage – le rez-de-chaussée conservant les anciens cachots. L'escalier monumental de marbre à rampe en fer forgé d'époque Louis XV conduisait à trois pièces en enfilade ; la première était une grande salle centrale pavée de marbre noir et blanc en damier, ses murs étaient recouverts de boiseries et de tentures de velours de soie, un grand lustre en bronze et pampilles de cristal occupait le centre de la pièce.
- 15 Deux portes en chêne donnaient accès à la salle des mariages et à celle des commissions. La première salle était parquetée en chêne à panneaux décoratifs. Les murs étaient entièrement couverts de boiseries de chêne peint à décor de fausses colonnes et cannelures. Un élément central rond en vitrail sous lanterneau éclairait cette salle. Une grande cheminée de marbre blanc, surmontée d'un vaste miroir, complétait le décor de cette pièce dont tous les chants des moulures étaient dorés à la feuille.
- 16 De l'autre côté de la salle centrale, la salle des commissions était traitée plus sobrement – parquet de chêne en point de Hongrie et lambris de même essence sur toute la hauteur.
- 17 De ces bâtiments et décors pluriséculaires, rien ou presque ne résista au terrible incendie qui suivit les bombardements de la Luftwaffe du 20 mai 1940 (**fig. 9**) : « vers 9h débouchèrent des coteaux boisés de Mareuil, de Villers et de Bray<sup>16</sup>, une escadrille d'une trentaine d'avions, qui volant à basse altitude, déversèrent en quelques minutes, des

tonnes d'engins explosifs et incendiaires allumant dans tous les quartiers, particulièrement dans le centre, de nombreux incendies<sup>17</sup> ».

Figure 9



L'hôtel de ville après les bombardements du 20 mai 1940, photographies avant et après déblaiement (BM Abbeville, fonds Macqueron ABU/309).

© Ville d'Abbeville.

- 18 Vers 10 heures, les premières bombes atteignirent la cour de l'hôtel de ville. Lecocq, alors chef des travaux, livra son témoignage dans *Le Courrier picard* :
- À l'exception du beffroi et de l'aile droite, tout le reste de l'Hôtel de Ville n'était plus qu'un amas de décombres. Bientôt les foyers d'incendie se propagèrent gagnant les camions d'archives dans la cour de la mairie. [...] À 20 h, les premières troupes allemandes faisaient leur apparition à Abbeville et stationnaient sur la place Clemenceau (...).<sup>18</sup>
- 19 Au lendemain du 20 mai 1940, l'hôtel de ville et son beffroi, symbole médiéval des libertés communales autour duquel s'organisaient les grands événements de la vie publique, étaient ruinés.

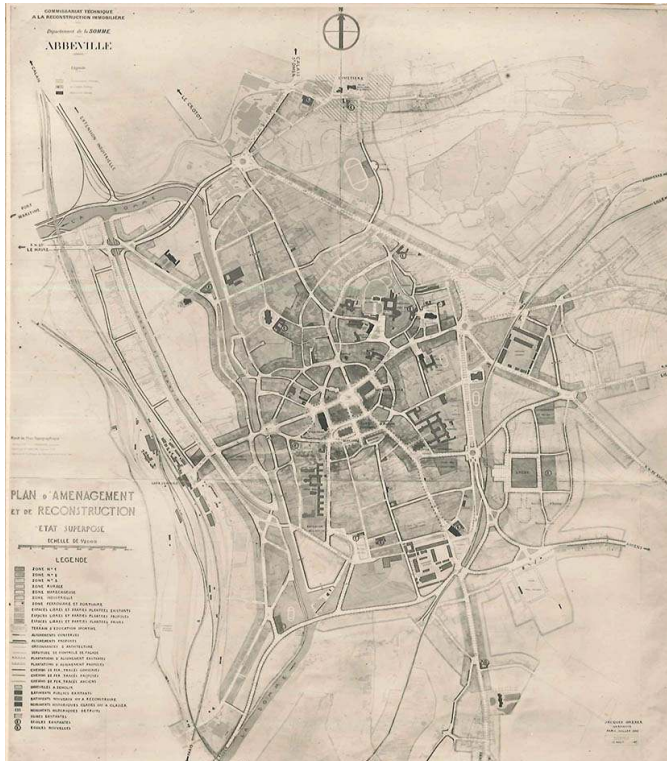
## L'imbroglie des architectes

- 20 La destruction du centre ancien le 20 mai 1940 conduisit à un premier projet de reconstruction, dont la responsabilité échet à l'architecte et urbaniste Jacques-Henri-Auguste Gréber (1882-1962)<sup>19</sup>. Déjà auteur – en application de la loi Cornudet du 14 mars 1919 – du plan d'aménagement d'embellissement et d'extension (PAEE) d'Abbeville en 1932, Gréber fut chargé de travailler sur un plan de reconstruction et d'aménagement de la ville dès 1940<sup>20</sup>. Soumis à une enquête publique réglementaire du 25 novembre au 5 décembre 1942<sup>21</sup>, le projet (fig. 10), qui présentait un renouvellement complet du plan de circulation, amalgamait style Beaux-Arts et régionalisme. Gréber proposa en outre de



conserver, au centre de la composition, la place de l'Amiral-Courbet et d'y placer, sur sa face est, le nouvel hôtel de ville. L'urbaniste précisa en effet que « le nouveau tracé des voies ne permettait pas la reconstruction, sur son emplacement, de l'hôtel de ville, dont le programme ne pourrait d'ailleurs être satisfait qu'en y consacrant un terrain plus étendu et plus disponible<sup>22</sup> ».

Figure 10



Jacques Gréber, plan d'aménagement et de reconstruction d'Abbeville, état superposé, photographie du tirage, [1942] (AC Abbeville, fonds de la Seconde Guerre mondiale, 4 H 76).

Repro. Léo Noyer-Duplaix. © Ville d'Abbeville.

- 21 Début 1943, la municipalité, dirigée par Jean Mennesson (1880-1961) depuis le 10 octobre 1942, demanda au commissaire général à la Reconstruction de confier à Jacques Gréber la conception et l'exécution du bâtiment<sup>23</sup>. La même année, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées rappela dans un courrier adressé au maire que le commissaire prescrivait que « lorsque le montant des travaux dépasse 15 millions – ce qui est le cas – l'architecte désigné doit s'adjoindre un architecte prisonnier de guerre choisi sur une liste dressée par le Commissariat<sup>24</sup> ». Jacques Gréber choisit alors, en mars 1943, un « camarade de son fils », Jacques Rousselot<sup>25</sup>. En septembre 1943, Gréber demanda au maire « de bien vouloir inclure dans l'agrément spécial des architectes chargés de l'hôtel de ville d'Abbeville, le nom de mon fils Pierre à côté du mien et de celui de M. Rousselot, actuellement captif en Allemagne », en précisant que Rousselot était « entièrement d'accord, car il connaît particulièrement mon fils, qui fut lauréat de concours d'architecture à Orléans<sup>26</sup> ». Le projet de reconstruction de l'administration communale élaboré sous l'Occupation fut donc officiellement confié à Jacques Rousselot et Jacques et Pierre Gréber (1912-1993).
- 22 Le premier projet plaçait l'hôtel de ville au cœur d'Abbeville, sur une parcelle rectangulaire de 80 sur 45 mètres. De par son ampleur, il donnait « le diapason de la



composition générale<sup>27</sup> » (**fig. 11**). Sa façade sur la place de l'Amiral-Courbet présentait une galerie couverte qui constituait, pour Jacques Gréber, une « sorte de prolongement abrité de la place elle-même, afin de conserver à cette partie de la place toute sa vie, et même lui apporter un intérêt nouveau<sup>28</sup> ».

Figure 11

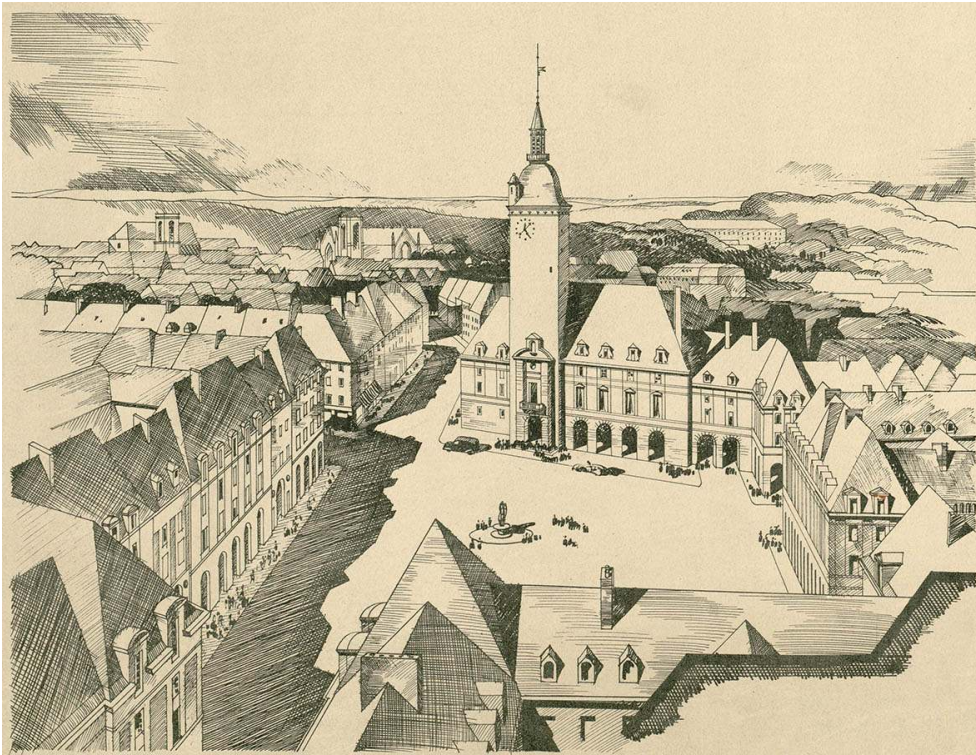


Détail de la maquette du projet de reconstruction et d'aménagement de Jacques Gréber, échelle 1/250, photographie (Musée Boucher-de-Perthes d'Abbeville, BdP 03.1.1).

Phot. Aimé Béguin. © Ville d'Abbeville.

- 23 Surmontant cette façade principale, un beffroi contemporain venait rappeler le beffroi de l'ancien hôtel de ville, situé non loin. Sur une vue cavalière (**fig. 12**) ainsi que sur des élévations de façades de la place datées de 1943<sup>29</sup>, le beffroi, décentré au nord, apparaissait en saillie sur la façade où un balcon venait rappeler celui du bâtiment XVIII<sup>e</sup> qui formait le fond de la cour de l'ancien édifice communal. La maquette du projet de reconstruction, datant probablement elle aussi de 1943<sup>30</sup>, présentait quant à elle un beffroi modifié d'une hauteur inférieure. À l'arrière, l'édifice s'organisait autour de deux cours, la première étant ouverte et la seconde fermée. Une note anonyme, probablement de 1943, permet de comprendre quels étaient les espaces intérieurs de cet édifice résolument régionaliste<sup>31</sup>. Il comprenait cinq « escaliers d'importance » qui donnaient accès au premier étage qui abritait, entre autres, une vaste salle des fêtes avec loges d'artistes, une salle des mariages que l'auteur de la note trouvait « manifestement trop grande », deux salons « qui s'harmonisent avec la salle des mariages » mais dont l'auteur n'imaginait pas, « ni dans le présent, ni dans l'avenir, l'utilisation », et le cabinet du maire. Le second étage devait accueillir, notamment, « un logement de 200 m<sup>2</sup> environ, prévu pour le Secrétaire général ». Vaste édifice donc, qui apparaissait démesuré eu égard à la taille de la ville et à sa ruine.

Figure 12



Place de l'Amiral-Courbet vue des tours de la collégiale Saint-Vulfran, tirage, vers 1943 (BM Abbeville, fonds Macqueron 1 FI 16).

© Ville d'Abbeville.

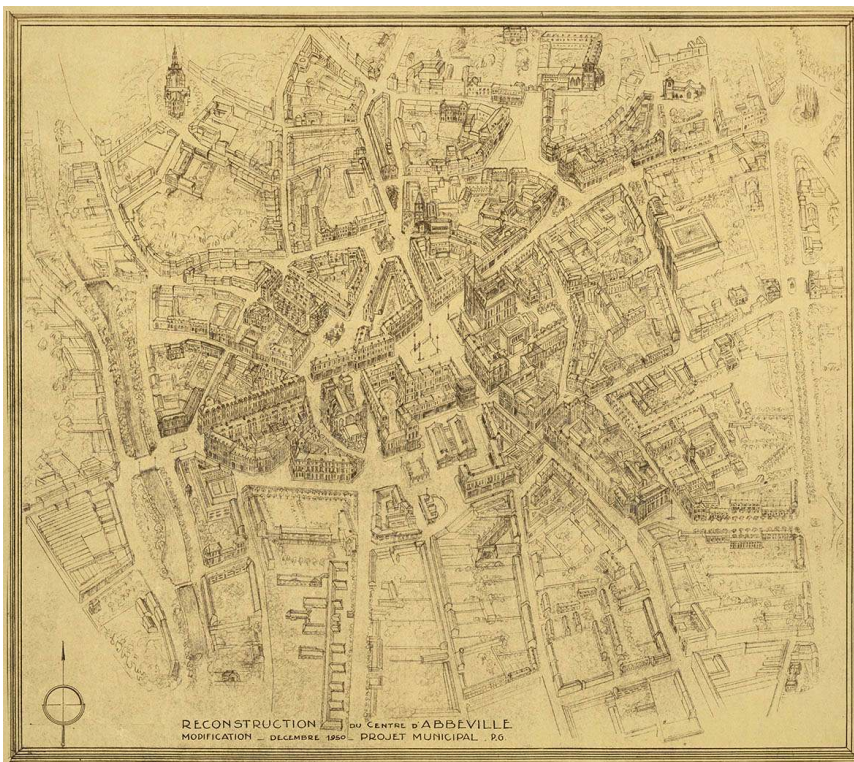
- 24 Le 3 septembre 1944, Abbeville fut libérée et l'administration communale des années d'Occupation démissionna. À la Libération, « chaque ville sinistrée devait désigner un urbaniste en chef et un architecte en chef, les activités du second étant logiquement soumises au projet général établi par le premier<sup>32</sup> ». Jacques Gréber fut confirmé à son poste d'urbaniste et son plan approuvé par arrêté interministériel du 11 janvier 1946<sup>33</sup>, la ville se situant ainsi, du point de vue de l'urbanisme et de l'architecture, dans une certaine continuité<sup>34</sup>. Paul Tournon (1881-1964) fut nommé architecte en chef pour la zone d'Amiens et d'Abbeville<sup>35</sup>. Le 20 février 1945, Maurice Marlière demanda à la délégation municipale issue de la Résistance qu'il dirigeait de confirmer Jacques Gréber – sans mentionner son fils ni Jacques Rousselot – comme architecte de la reconstruction de l'hôtel de ville<sup>36</sup>. En 1947, Jacques Gréber présenta à la Ville un avant-projet de reconstruction de l'édifice – dont il ne subsiste aucune trace – signé de son seul nom mais qui ne fut pas retenu par la municipalité<sup>37</sup>. Jacques Rousselot ne fut pas associé au projet, ayant perdu son agrément pour le département de la Somme et ayant été affecté dans le Pas-de-Calais en 1946<sup>38</sup>. Pierre Gréber intervint quant à lui à nouveau dans le projet au début des années 1950.
- 25 L'Administration communale ne donna pas suite à l'avant-projet de 1947, sûrement en raison des coûts engendrés par un édifice de cette ampleur, mais également car la reconstruction de la ville devait pour ses édiles être centripète, c'est-à-dire procédant de manière concentrique, les travaux débutant du pourtour du centre-ville pour progresser vers la place centrale, l'hôtel de ville en constituant l'achèvement : « par un scrupule qui les honore, les magistrats municipaux, avaient tenu, en effet, à assurer le relogement de



tous les administrés avant d'appliquer des crédits à la reconstruction des édifices publics<sup>39</sup> ».

- 26 Le 22 novembre 1947, peu après les municipales et l'élection de Max Lejeune (1909-1995) comme maire, le conseil municipal décida, sur préconisation de Paul Tournon, de réduire d'un tiers la surface de l'hôtel de ville, engendrant son isolement complet – l'édifice fut alors bordé par trois rues et une place – et permettant ainsi l'affectation de parcelles nécessaires aux sinistrés de la rue Alfred-Cendré<sup>40</sup>. Dans une vue cavalière de la ville datée de décembre 1950 (**fig. 13**) et certainement réalisée par P. Gence, directeur des travaux de la municipalité, l'hôtel de ville se trouva alors considérablement réduit, composé de quatre bâtiments qui s'organisaient autour d'une cour, et d'un beffroi prenant place à l'angle nord-ouest.

Figure 13



Reconstruction du centre d'Abbeville, projet municipal, tirage, décembre 1950 (BM Abbeville, fonds Macqueron 1 FI 4).

© Ville d'Abbeville.

- 27 Le 8 mai 1948, le président de la République Vincent Auriol, accompagné de René Coty, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, vint poser la première pierre de la reconstruction de la ville (**fig. 14**).

Figure 14



Vincent Auriol, président de la République, posant la première pierre de la reconstruction d'Abbeville sur le parvis de la collégiale Saint-Vulfran, photographie, 8 mai 1948 (AC Abbeville, fonds Max Lejeune, non coté).

© Ville d'Abbeville.

- 28 Mais en 1950, la reconstruction d'Abbeville piétinait. Le chantier de la périphérie de la ville, où les travaux étaient gérés par la municipalité, avançait plus vite que celui du centre-ville, qui constituait une « zone MRU » (ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme). Lejeune reconnut avoir « buté sur les lenteurs du remembrement et les calculs approximatifs des droits à dommage<sup>41</sup> ». La colère des sinistrés s'accrut, comme en témoigna le compte-rendu de la Commission départementale de la Reconstruction du 7 janvier 1950 :

M. le Délégué fait remarquer qu'il n'a pas été possible à Abbeville, comme on le fait à Amiens, d'adjuger par îlots massifs. Il déplore l'état d'esprit extrêmement difficile qui règne à Abbeville, notamment en face des problèmes du remembrement. Les commerçants, en effet, refusent d'une façon formelle d'accepter une réduction dans la largeur de leur façade et préfèrent construire un nombre d'étages inférieur à celui prévu par le plan d'aménagement. Il est bien certain cependant qu'on ne peut construire la place de l'amiral Courbet avec de simples rez-de-chaussée comme dans un village<sup>42</sup>.

- 29 Le plan Gréber, sûrement trop monumental pour une telle ville, fut tenu pour responsable. Les difficultés provenaient de ses « voies démesurément larges [qui] éventrent la cité qui a perdu le caractère de bourg important qu'elle avait avant guerre » et de ses « pentes de toitures imposées » qui « entraînaient à des dépenses nettement excessives<sup>43</sup> ». La place Saint-Vulfran (**fig. 15**) concentra les critiques, accusée de n'avoir « aucune forme puisqu'il y arrive 6 voies extrêmement larges<sup>44</sup> ».

Figure 15



Vue de la place Saint-Vulfran, dessin, par Petit, 8 décembre 1948. (BM Abbeville, fonds Macqueron 1 F 3).

© Ville d'Abbeville.

- 30 La commission départementale de la Reconstruction du 23 septembre 1950 témoigna de la désapprobation que suscitait le plan Gréber :

(...) les raisons valables de mécontentement à Abbeville naissent à l'occasion des opérations de remembrement et tiennent essentiellement aux dispositions du plan d'aménagement.

M. le Délégué Général regrette profondément de n'avoir pu faire connaître dès qu'il est arrivé à la tête de la Délégation, ses sentiments vis à vis du plan d'aménagement établi par M. Gréber.

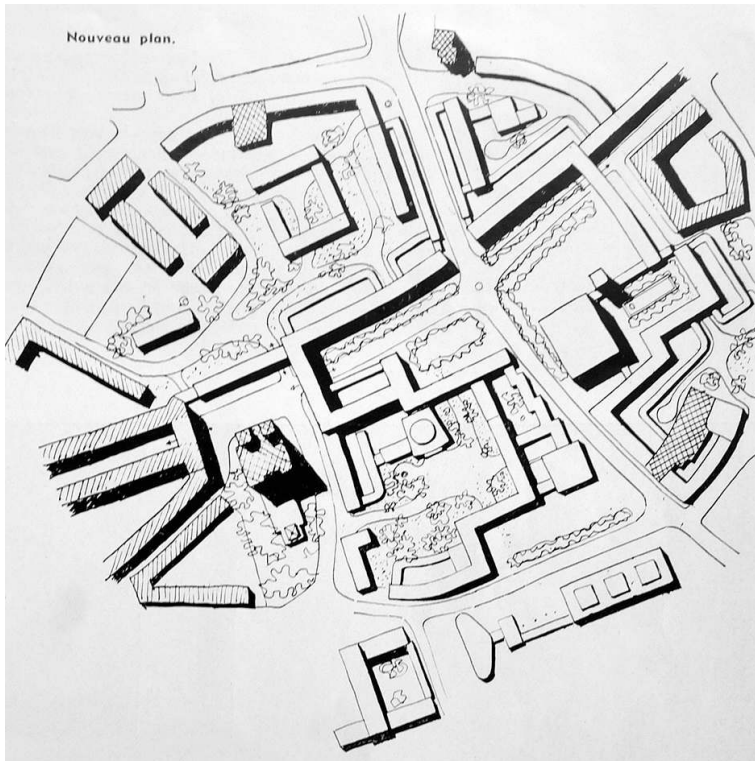
Le plan d'aménagement d'Abbeville comporte ces angles rentrants extrêmement aigus, des malformations et contribue à l'éventration de la ville par des voies trop larges. Il arrive à empêcher la reconstruction rationnelle d'Abbeville<sup>45</sup>.

- 31 Eugène Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, se rendit à Abbeville le 6 novembre 1950 et fut surpris « de voir tant de masses de maçonnerie, d'ornements et de frontons en béton », ne s'avouant « pas étonné d'apprendre qu'un tel cubage de matériaux avait occasionné de sérieuses difficultés financières<sup>46</sup> ». Afin de remanier le plan Gréber, le ministre désigna Clément Tambuté (1905-1992), architecte que la littérature ignore, malgré des réalisations d'ampleur telles que la Cité des 4 000, édifiée avec Henry Delacroix (1907-1974) à La Courneuve (Seine-Saint-Denis)<sup>47</sup>. Le 29 janvier 1951, le ministre revint à Abbeville afin de présenter le plan Tambuté, adopté par le conseil municipal la nuit suivante en séance extraordinaire<sup>48</sup>. Comme le souligne l'historien Jean-Marc Binot, « l'offre de Claudius-Petit s'apparente plus à un ultimatum et Abbeville n'a pas d'autre choix que d'accepter », un refus signifiant « l'annulation des subventions promises, ce que la municipalité ne peut accepter<sup>49</sup> ». L'autoritarisme exercé par le pouvoir central caractérisa la Seconde Reconstruction qui, prenant le contre-pied de la première, s'inscrit dans la tradition d'un centralisme bureaucratique<sup>50</sup>.



- 32 La nomination de Clément Tambuté entraîna le départ de l'architecte en chef Paul Tournon qui fut remplacé par Maurice Lafon<sup>51</sup>. Le plan Tambuté (**fig. 16**) fut d'abord un plan d'adaptation car il dut tenir compte des réseaux et les immeubles déjà construits ou en travaux. Afin de sauvegarder ces derniers, l'architecte créa à l'intérieur des îlots des espaces publics piétonniers<sup>52</sup>. Tambuté mit également fin à « l'éventration » de la place Saint-Vulfran en l'enserrant d'immeubles, tandis que la place de l'Amiral-Courbet se transforma « de carrefour qu'elle était de l'ancien plan, en véritable place comportant points de repos plantés d'arbres, arrêts d'autobus et Mail fort agréable<sup>53</sup> ».

Figure 16



Clément Tambuté, plan masse du centre reconstruit (Extrait de « Abbeville, plan masse du centre de la ville. Clément Tambuté, architecte ». *Techniques et Architecture*, 1951, n°5-6, n. p.).

Repro. Léo Noyer-Duplaix. © Ville d'Abbeville.

- 33 La place de l'Amiral-Courbet remaniée, le projet d'hôtel de ville de Gréber ne pouvait s'y inscrire sans être modifié. Et ce fut Clément Tambuté qui eut la charge d'étudier « en volume » « les propositions du futur hôtel de ville<sup>54</sup> ». L'architecte fut ainsi à l'origine non seulement de l'emplacement, mais aussi de la forme actuelle de l'édifice : déplacé sur la face sud de la place de l'Amiral-Courbet – que l'on dénomma par la suite « Grande place » puis « place de l'hôtel-de-ville », aujourd'hui « place Max-Lejeune », la statue de l'Amiral ayant été déplacée –, dominant la composition par son ampleur comme par ses couleurs et matériaux, et doté d'un beffroi hors œuvre.
- 34 Le 28 octobre 1953, Pierre Dalloz (1900-1992), directeur de l'Architecture au MRU, indiqua à Max Lejeune que « le moment est venu d'envisager sérieusement la reconstruction de votre mairie, dans la forme qui est prévue » car les Abbeillois seraient « heureux d'en finir avec la boue des chantiers, surtout au centre de leur cité<sup>55</sup> ». La municipalité procéda alors à un choix consensuel étonnant, nommant Clément Tambuté, Jacques et Pierre

Gréber architectes de l'édifice, tandis que Maurice Lafon était chargé de concevoir les façades. Dans ses mémoires, Pierre Dalloz commenta cette nomination œcuménique :

Le maire, M. Max Lejeune était, Dieu merci, resté « neutre » pendant la reconstruction de sa cité. Mû, sur le tard, par l'une de ces bonnes intentions mi-carpe, mi-lapin, qui fleurissent dans l'esprit de tant d'hommes politiques pour faire collaborer en bonne entente « anciens » et « modernes », il eut le projet de confier la reconstruction de sa nouvelle mairie à Greber et à Tambuté. Tambuté sagement se refusa. Je constatais une fois de plus l'impossibilité de tenir jusqu'au bout une volonté d'architecture. Au Havre, à Royan, ailleurs encore, il fallut à la fin se résigner à un apport non désiré ; à Abbeville aussi<sup>56</sup>.

- 35 La mésentente et les divergences entre les architectes finirent par provoquer le retrait de Tambuté et Lafon, les Gréber prenant seuls en charge l'exécution de l'édifice. Pourtant, lorsque Tambuté apprit que sa nomination faisait suite à « l'intervention personnelle » de Max Lejeune auprès de Jacques Gréber, il manifesta au maire son enthousiasme<sup>57</sup>. Les premières propositions de Tambuté ne trouvèrent toutefois pas un écho favorable auprès des services de la Ville :

M. Tambuté a exposé son point de vue sur la conception du projet. Il est certain que ses idées sont loin d'être en harmonie avec notre plan (isolement du cabinet du maire dans un beffroi séparé du corps principal – inutilisation du rez-de-chaussée ou création de boutiques d'expositions – bureau à l'étage avec hall sur 2 étages de hauteur, etc.). Il est évident que l'artiste concevra une œuvre d'architecture à effets. Cela n'a, hélas ! rien de commun avec la pratique et l'économie en construction, aussi bien qu'en exploitation<sup>58</sup>.

- 36 Le 13 novembre 1955, Tambuté envoya sa démission au maire, motivée par le désir de « rester indépendant » à l'égard de ses confrères<sup>59</sup>. Max Lejeune avait pourtant « enregistré avec satisfaction » son accord « avec M. Gréber sur le projet de reconstruction » et ne pensait « pas que le problème des façades soulèverait de grosses difficultés ». La question délicate des façades de l'hôtel de ville fut en effet au cœur des débats, le projet présenté par Maurice Lafon ayant été rejeté par la municipalité, en raison notamment de la réduction de la « hauteur totale de la masse principale au-dessous même de celle des îlots voisins » qui allait contre le parti architectural qui préconisait l'implantation d'un édifice dominant les immeubles alentour<sup>60</sup>. Dans sa lettre de refus du projet de Lafon, Max Lejeune précisa que « lors de l'examen du projet des dispositions intérieures, M. Gréber avait ajouté des esquisses de façades en rapport avec les nécessités d'éclairage des locaux » et qu'il avait été « convenu que les dessins de ces façades seraient l'objet d'une mise au point en accord avec vous et M. Tambuté<sup>61</sup> ». Maurice Lafon lui rétorqua alors :

Je m'incline bien volontiers devant la légitimité de votre goût ou de votre choix. Je me permets seulement de vous préciser que l'esquisse initiale, œuvre intégrale de Messieurs Gréber, vous a été soumise sans que j'ai été préalablement consulté. L'amabilité de mes confrères les a conduits prématurément à joindre ma signature à la leur. N'apportant pas l'esprit de cette étude, je ne puis qu'en décliner la paternité, même partielle.

Vous comprendrez aisément que, dans ces conditions, je renonce au rôle que je devais jouer dans cette opération<sup>62</sup>.

- 37 Ainsi, de ce quadrinôme composé de Jacques et Pierre Gréber, Clément Tambuté et Maurice Lafon, il est difficile – faute de sources – de comprendre quelle fut la part exacte de chacun dans la conception de l'hôtel de ville. Les avant-projets de 1955<sup>63</sup> – qui diffèrent peu des plans définitifs de 1957 – furent signés uniquement par Jacques et Pierre Gréber, seuls architectes qui, sur le temps long de la reconstruction, furent sans discontinuer

associés au projet. La réduction de la superficie de l'édifice serait en revanche due à Paul Tournon, tandis que sa nouvelle implantation, son nouveau plan masse ainsi que ses volumes extérieurs ont été attribués à Clément Tambuté. L'implication réelle de Jacques Rousselot est inconnue mais peu probable, celle de Maurice Lafon reste difficilement discernable.

- 38 Complexifiant encore l'histoire de la conception, et par extension, la paternité de l'édifice, le service des travaux de la Ville élaborait un programme qui se voulait « assez précis pour ne pas avoir de surprise<sup>64</sup> », et qui prit la forme d'un « programme graphique » constitué de deux plans de niveaux extrêmement détaillés<sup>65</sup>. De ce programme très dirigiste naquirent des principes qui conditionnèrent le parti de l'édifice qui devait en premier lieu s'intégrer dans le plan Tambuté. Ainsi, l'hôtel de ville serait plus élevé que les immeubles alentour et trancherait avec leur tonalité rouge, le beffroi ne devant toutefois pas dépasser en hauteur les tours de la collégiale Saint-Vulfran. S'agissant des espaces intérieurs, l'édifice offrirait « des guichets d'accès facile » au « 3<sup>e</sup> bureau » – celui réunissant l'état civil, les pensions, les affaires militaires ou encore les élections –, « enclaver(ait) » le centre municipal d'hygiène dans l'édifice tout en restant totalement indépendant ; le premier étage serait réservé aux bureaux recevant peu de public ; il serait inclus un logement de gardien pour surveiller les allées et venues ; les bureaux de travail seraient orientés le long des façades ouest et sud, « le moins possible à l'est et aucun au nord », les bureaux des adjoints « relativement moins occupés » pouvant être placés à l'est et les salles de réception au nord ; enfin, il devait « offrir des possibilités de réceptions et donner un ton de suffisante distinction à ces réceptions<sup>66</sup> ».

## Un palais communal

- 39 À partir de 1955, le projet de reconstruction de l'hôtel de ville se précisa, Jacques et Pierre Gréber en étant désormais les seuls architectes. Cependant, les problèmes financiers en retardèrent le début d'exécution, la municipalité ne pouvant assurer son édification grâce aux seuls dommages de guerre. Malgré l'affectation de droits à dommages d'autres édifices communaux sinistrés, moins de la moitié des coûts de construction était disponible. Plutôt que jouer sur l'impôt, Max Lejeune souscrivit alors à un emprunt et demanda une subvention au ministère de l'Intérieur<sup>67</sup>. En août 1957, l'équilibre financier fut finalement approuvé et le 6 août 1957 le permis accordé<sup>68</sup>. Pourtant, le chantier fut l'objet de plaisanteries de la part de la population comme le souligna la presse locale : « Il y a peu de temps, nombre d'Abbeillois tenaient le projet pour une galéjade : “L'hôtel de ville, disaient-ils en s'esclaffant, c'est pour plus tard. Beaucoup plus tard. Lorsque les finances permettront d'acheter la première pierre...”<sup>69</sup> ». Quelques semaines plus tard, le chantier du nouvel hôtel de ville débutait.
- 40 Le 10 mai 1958, les premières palissades furent posées, les terrassements débutant en août. De nombreuses difficultés apparurent alors, la présence des vestiges de l'église Saint-Georges, détruite lors de la Révolution, retardant l'avancement des travaux, puis l'eau les ralentissant considérablement. Abbeville étant bâtie sur des terrains marécageux et traversée par des cours d'eau, et l'été 1958 ayant connu des pluies importantes, établir les fondations de l'édifice fut une opération particulièrement délicate<sup>70</sup>.
- 41 En 1959, le chantier s'accéléra (**fig. 17**). Le premier-œuvre du volume principal – composé de béton armé pour la structure et les planchers et d'un remplissage en parpaings de

ciment pour les murs de façades – s'éleva à bon train, tandis que la construction parallèle du beffroi fut qualifiée par la presse de « tour de force technique qui permit un avancement extrêmement rapide de la construction<sup>71</sup> ». La rapidité d'exécution du beffroi – tout en béton – était due à l'utilisation du coffrage glissant ou grippant – une technique habituellement utilisée pour des bâtiments cylindriques peu armés et sans ouvertures comme les châteaux d'eau ou les silos – qui permit une élévation en continu. Le 12 juillet 1960 eut lieu la réception provisoire des travaux, moins de trois mois plus tard l'inauguration de l'édifice, et en avril 1961, son achèvement complet<sup>72</sup>.

Figure 17



Construction de l'hôtel de ville, photographies, mai-juillet 1959 (AC Abbeville, fonds des services techniques, non coté).

© Ville d'Abbeville.

- 42 Pour répondre au cahier des charges établi par la maîtrise d'ouvrage, les architectes créent deux volumes distincts : le bâtiment principal, vaste rectangle composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages de 48,20 mètres de long pour 23,50 mètres de large – 14 mètres sous corniche –, et le nouveau beffroi de la ville, de 10 étages et culminant à 36,20 mètres – 48 mètres à la pointe du paratonnerre (**fig. 18**).

Figure 18

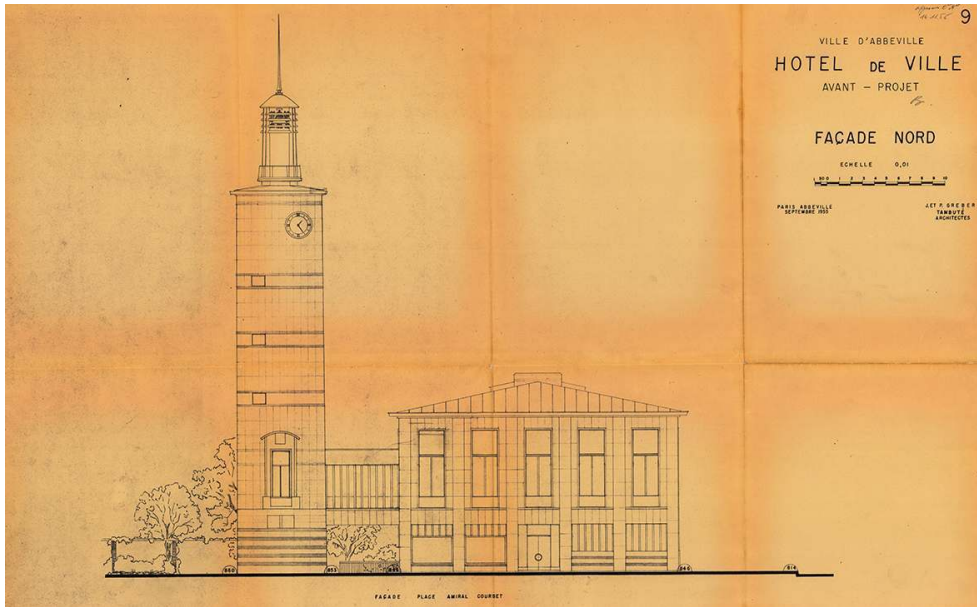


Maquette de l'hôtel de ville, photographie, s. d. (AC Abbeville, fonds des services techniques, non coté).  
© Ville d'Abbeville.

- 43 L'ensemble du bâtiment principal est composé d'un niveau en infrastructure et de trois niveaux en superstructure. La nature marécageuse du terrain obligea les architectes à prévoir deux stations de pompes de relevage afin de permettre l'utilisation du niveau de sous-sol. Il fallut construire deux cuvelages étanches pour installer, notamment, le système de chauffage de l'édifice.
- 44 La façade principale (**fig. 19**) se situe au nord et s'ouvre sur l'ancienne place de l'Amiral-Courbet. Elle se distingue du reste du bâtiment par la présence d'un péristyle offrant un espace abrité de plain-pied de 4,5 mètres de haut sous lequel étaient installées les vitrines d'affichage. Un parvis précède cette façade dont une partie du pavage, face à l'entrée principale, aux armes de la Ville, a été démolie lors d'aménagements ultérieurs. Le premier étage est composé de cinq grandes baies de 6 mètres par 2, qui occupent sur la façade la hauteur cumulée des premier et second étages.



Figure 19

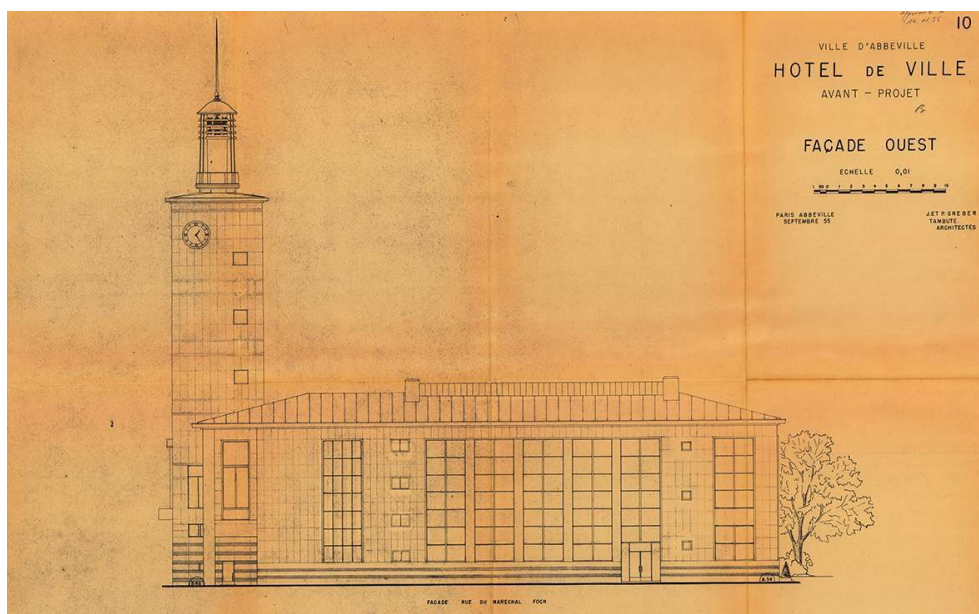


Élévation de la façade nord, avant-projet, tirage, septembre 1955 (AC Abbeville, fonds des services techniques, non coté).

© Ville d'Abbeville.

- 45 À l'ouest (**fig. 20**), rue du Maréchal-Foch, le péristyle débouche à l'angle nord-ouest et est surmonté sur cette travée par une grande baie de dimension similaire à celles de la façade nord. Dix baies carrées forment la seconde travée et éclairent l'escalier principal de l'édifice. Vers le sud, et à la suite, six travées de grandes baies inondent de lumière les trois niveaux du bâtiment. La dernière de ces travées s'ouvre au rez-de-chaussée par une double porte vitrée donnant accès directement au hall des services administratifs recevant du public et au niveau du sous-sol. Les baies sont rythmées par des vitres opaques correspondant aux parties sous hauteur d'appui de chaque niveau.

Figure 20

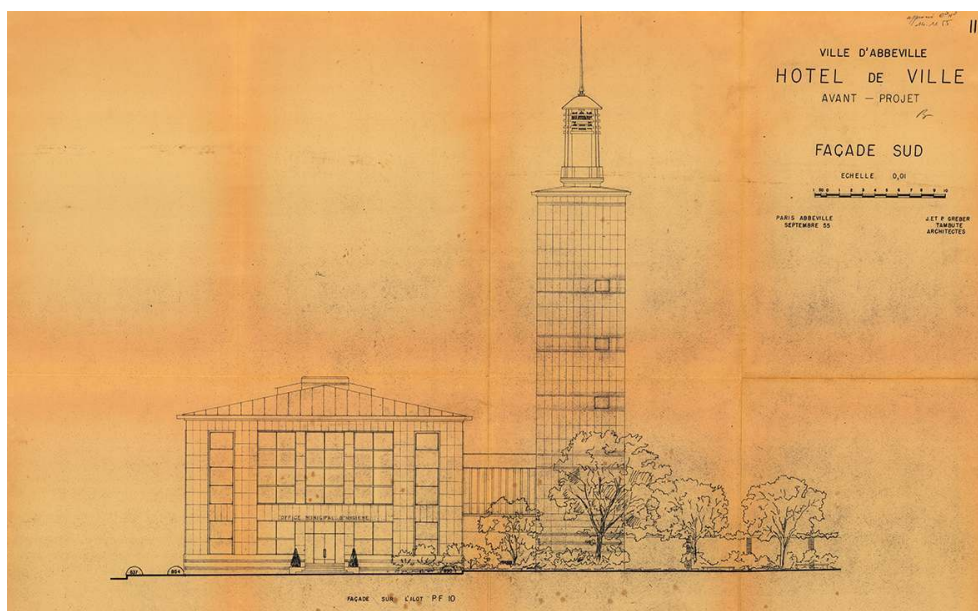


Élévation de la façade ouest, avant-projet, tirage, septembre 1955 (AC Abbeville, fonds des services techniques, non coté).

© Ville d'Abbeville.

- 46 La façade méridionale (**fig. 21**) est composée d'une double porte vitrée au rez-de-chaussée qui forme la base de la travée centrale de la façade. De part et d'autre, deux travées occupent l'espace, dans l'alignement des façades ouest et est. La façade sud est la plus proche des bâtiments d'habitation qui ceignent les actuelles places Max-Lejeune et de la Libération.

Figure 21



Élévation de la façade sud, avant-projet, tirage, septembre 1955 (AC Abbeville, fonds des services techniques, non coté).

© Ville d'Abbeville.

- 47 La dernière façade (**fig. 22**) du bâtiment était précédée à l'origine par un vaste espace paysagé voulu par l'urbaniste Tambuté et créé par les services des Ponts et Chaussées dirigés par Berson et réalisés par l'entreprise Pierre Tellier de Villers-sur-Mareuil<sup>73</sup>. Un ensemble de massifs arborés entouraient un bassin agrémenté d'une fontaine, dont la sculpture, *L'Algue*<sup>74</sup>, fut réalisée en 1951 par René Collamarini (1904-1983)<sup>75</sup>. Ce jardin, dit de l'hôtel de ville, offrait ainsi un square au cœur de la ville avec des bancs en maçonnerie autour du bassin<sup>76</sup>.

Figure 22



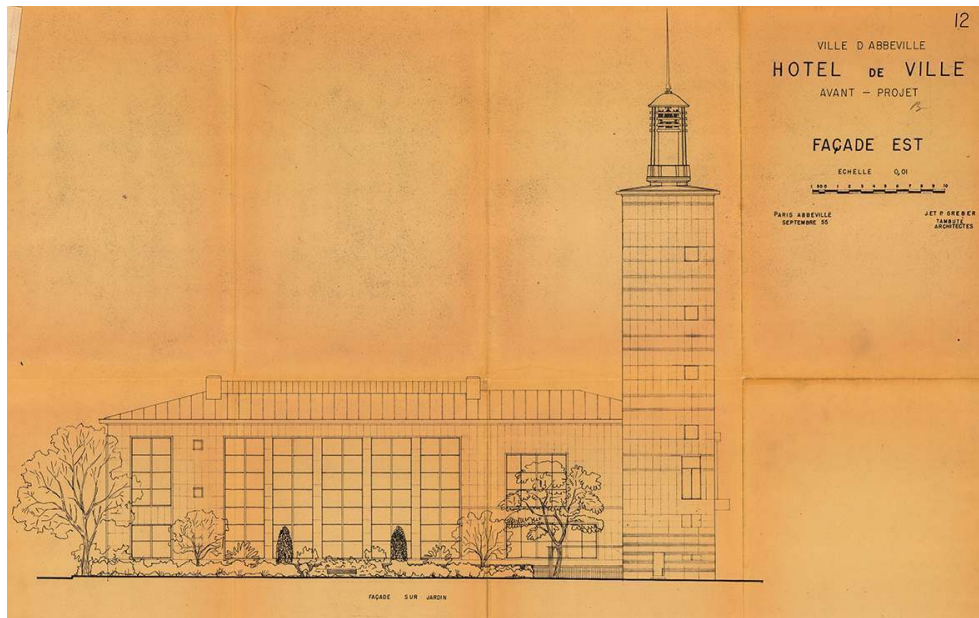
Depuis l'est, l'hôtel de ville précédé du bassin, carte postale semi-moderne, 1959-1960 (coll. Romain Zechser).

Repro. Léo Noyer-Duplaix. © R. Zechser.

- 48 La façade orientale (**fig. 23**) se développe sur un modèle similaire à celle de l'ouest, mais sans accès vers le rez-de-chaussée, une rampe d'accès au sous-sol ayant été aménagée sur toute la longueur. Le tracé de cette rampe, qui prenait naissance sur le parvis nord entre le beffroi et le bâtiment principal, a été modifié et est aujourd'hui perpendiculaire à l'édifice. La partie nord-est de la façade orientale est composée de baies aux dimensions différentes de celles qui s'ouvrent sur les bureaux. Elles correspondent à la salle du conseil au rez-de-chaussée et à la salle des mariages au premier étage.



Figure 23

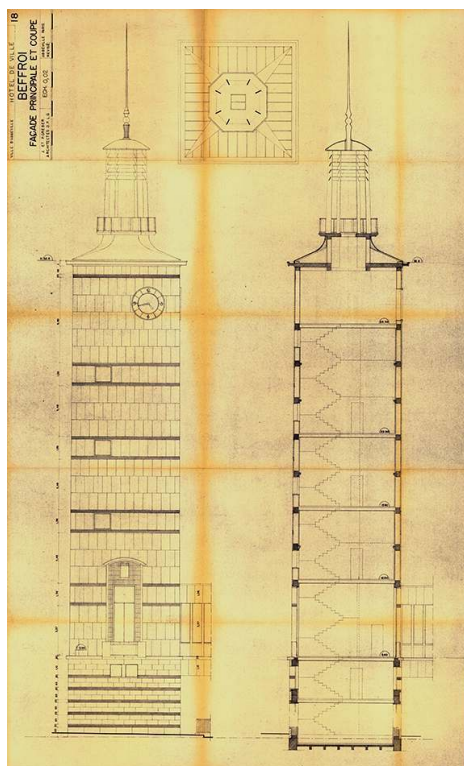


Élévation de la façade est, avant-projet, tirage, septembre 1955 (AC Abbeville, fonds des services techniques, non coté).

© Ville d'Abbeville.

- 49 L'angle nord-est du premier étage du bâtiment principal est relié à la tour du beffroi par une galerie suspendue aux baies hautes et étroites qui relie le salon d'honneur à l'ancien bureau d'apparat du maire.
- 50 Le beffroi (**fig. 24**) comprend trois portes à sa base – une pour la cage d'escalier qui le dessert et deux pour les sanitaires publics installés légèrement en-dessous du niveau de la place. Le premier étage occupe la hauteur de deux niveaux comme dans le bâtiment principal pour la partie nord et l'angle nord-est. Au-dessus s'élèvent sept magasins d'archives et un local technique pour l'horloge. Le bâtiment est surmonté d'une toiture en campanile abritant le carillon électrique de douze cloches qui sonnent les quarts, les demies et les heures. Il fut envisagé que la partie sommitale du beffroi accueille les visiteurs qui, après avoir gravi les 167 marches, auraient ainsi accédé à « une galerie panoramique » où « un chemin de ronde » aurait été aménagé<sup>77</sup>. Sur la façade septentrionale du bâtiment, un balcon vient inscrire le nouvel hôtel de ville dans la continuité historique de l'ancien, qui en possédait un au premier étage. La porte-fenêtre ouvrant sur le balcon du beffroi contemporain se place dans l'alignement des grandes baies de la façade du bâtiment principal. Toutefois, celle du balcon se distingue par la présence sur son pourtour et à son sommet d'une corniche en saillie qui vient souligner son caractère particulier. À défaut d'un fronton aux armes de la Ville, comme sur l'ancien hôtel de ville, les architectes ont ici utilisé les matériaux et les couleurs pour couronner et distinguer sobrement le balcon.

Figure 24



Élévation, coupe et toiture du beffroi, tirage, septembre 1957 (AC Abbeville, fonds des services techniques, non coté).

© Ville d'Abbeville.

- 51 Les matériaux retenus pour couvrir les murs de béton de l'ensemble de l'édifice furent la pierre de Charente et la brique émaillée rouge (**fig. 25**). Cette alliance de couleurs et de matériaux était censée rappeler l'architecture traditionnelle picarde des demeures et édifices publics et privés anciens, ce qu'un journaliste du *Courrier picard* fit observer : « Cette alternance de pierres de Charente et de briques donnera à l'ensemble un effet décoratif des plus remarquables et constituera dans le cadre de la place de l'Hôtel-de-Ville comme une réminiscence de l'architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle heureusement modernisée<sup>78</sup>. »

Figure 25



Façade principale de l'hôtel de ville précédé par la place Max-Lejeune.

Phot. Thierry Lefébure, 2016. © Région Hauts-de-France-Inventaire général © Ville d'Abbeville.

- 52 Pour la couverture de l'édifice, une note précisait que « l'ordonnement de l'architecture de la place Courbet et de ses abords a été étudié et réalisé selon des plans horizontaux harmonisés. L'hôtel de ville, dont la largeur atteint 23 mètres, ne peut être coiffé que d'une toiture relativement plate. Il n'est pas possible d'imaginer des rampants de 10 mètres de hauteur. Reste le choix du matériau<sup>79</sup> ». Le zinc fut rejeté, en raison de son vieillissement jugé trop rapide. L'aluminium fut considéré moins déformable mais d'une longévité semblable. De grandes plaques de cuivre agrafées furent finalement choisies pour la couverture de l'ensemble du bâtiment principal et du beffroi, ce qui entraîna un surcoût justifié par la durée de vie du matériau, estimée quasi illimitée : « Sur un édifice aussi important que l'hôtel de ville, une majoration de 1.175.000 frs offrant un élément de construction nécessitant aucun entretien ni remplacement avant deux siècles ou plus, ne peut être considérée comme onéreuse mais comme une conception saine<sup>80</sup>. » Les plaques de cuivre devaient en outre permettre une parfaite étanchéité. Toutefois, de graves problèmes d'infiltration survinrent rapidement<sup>81</sup>.
- 53 Le choix des différents matériaux et éléments des façades de l'hôtel de ville et de ses abords permit de lui donner une place prépondérante au cœur de la cité (**fig. 26**).



Figure 26



Vue aérienne de l'hôtel de ville au cœur du centre-ville reconstruit, carte postale semi-moderne, après 1960 (coll. Romain Zechser).

Repro. Léo Noyer-Duplaix. © R. Zechser.

- 54 Le rôle de l'édifice à cet emplacement fut d'ailleurs exposé très clairement dans une note adressée à Max Lejeune dès novembre 1953 :

L'Architecture ordonnancée du centre de la ville ne prendra son véritable sens qu'autant que les volumes seront entièrement en place – L'ensemble des îlots de l'immense place centrale perdrait tout leur intérêt dans la masse importante de son objet principal : l'hôtel de ville. M. Gréber avait bien insisté sur l'importance de cet aspect du problème de l'urbanisme – le maire étant le cerveau d'une cité, l'édifice devait occuper le cœur de la Ville, les immeubles venant se grouper autour de ce centre de vie – M. Tambuté a bien repris et affirmé la valeur de cet argument. L'architecte en chef a imaginé un ensemble d'îlots en pensant au point principal marquant une diversion très nette et dominante sur l'esthétique des façades des maisons<sup>82</sup>.

- 55 Le béton armé, qui constitue l'ossature générale et qui inquiéta certains Abbevillois<sup>83</sup>, reçoit ainsi en finition un parement de pierre blanche en plaque rectangulaire, ressemblant au marbre, de brique de terre cuite rouge, et de nombreux éléments vitrés maintenus par des huisseries métalliques (fig. 27). Cette finition permet d'intégrer l'édifice au centre reconstruit tout en le distinguant suffisamment des immeubles alentour.



Figure 27



Façades sud et est du volume principal, galerie et beffroi hors œuvre.

Phot. Thierry Lefebure, 2016. © Région Hauts-de-France-Inventaire général © Ville d'Abbeville.

- 56 Derrière les hautes façades du vaste rectangle du volume principal, la municipalité et les services municipaux disposaient dorénavant d'espaces de travail et de réception jugés dignes d'Abbeville. Une note présenta le parti de l'aménagement intérieur :

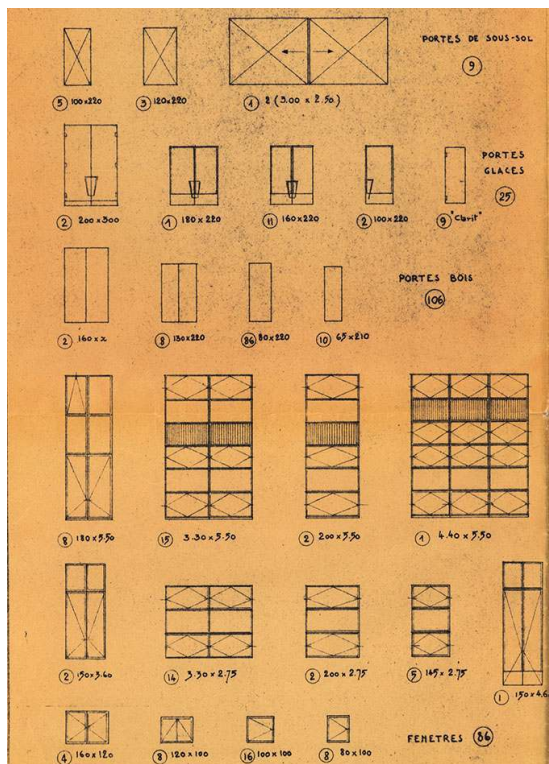
L'examen du plan peut donner à penser que la réalisation d'un tel édifice va nécessiter une dépense considérable. Il est évident que pour construire luxueusement un bâtiment d'un volume aussi grand, le montant des droits aux dommages de guerre des locaux détruits de l'Office d'Hygiène et de la Mairie ne suffirait point. Il faut, soit garder les dimensions prévues au plan d'urbanisme (il ne semble pas possible de faire autrement) et traiter très sobrement la réalisation. Soit, réduire le volume et traiter somptuairement l'exécution. Nous pensons qu'il est nécessaire de conserver les dimensions (sauf peut-être pour le beffroi trop grand pour le rôle qu'il tient) afin de sauvegarder les possibilités d'extension des services<sup>84</sup>. Dans ce cas, il faut traiter sobrement tous les éléments de revêtement des sols, de boiseries, de décoration, etc. sauf les effets de décors qui entrent dans la construction comme des ouvrages utilitaires - Exemple, l'escalier du hall du public proposé en verre, l'éclairage vertical de l'escalier d'honneur par habillage en verre du gros pilier central<sup>85</sup>. [...] En résumé, un aménagement intérieur d'une simplicité telle que les administrés pourraient souhaiter afin d'avoir la satisfaction de constater que leur Administration a écarté le somptuaire et épargné les dépenses<sup>86</sup>.

- 57 Au sous-sol de l'hôtel de ville furent installés un garage pour une dizaine de voitures, une chaufferie avec des cuves de fuel, un atelier, la cave du concierge et la chambre des coffres de la perception municipale avec une réserve pour les archives. De plus, une partie de ce niveau devait accueillir un petit musée lapidaire, accessible depuis le hall d'honneur, ce qui explique probablement que le pavage du hall et de l'escalier principal se poursuit jusque-là<sup>87</sup>. En plus de cet accès situé au nord, trois autres accès conduisent au niveau d'infrastructure : la rampe à l'est, un escalier à l'ouest qui s'ouvre sur la rue du Maréchal-Foch et l'escalier qui desservait la cave de l'ancien logement du concierge. Étant donné la nature du sol, le niveau souterrain ne fut pas totalement enterré, ce qui permit

de l'éclairer facilement. Le rez-de-chaussée fut alors rehaussé d'environ 80 centimètres. Les espaces du sous-sol furent laissés à l'état brut, sans aucun habillage.

- 58 Le rez-de-chaussée s'ouvre par une entrée centrale sous le péristyle de la façade nord, à l'ouest par l'entrée dévolue au public et au personnel<sup>88</sup> et au sud pour l'office d'hygiène, indépendant du reste du bâtiment. Au nord, une fois la porte franchie, le visiteur pénètre dans le hall ou vestibule d'honneur qui dessert à gauche la salle du conseil et à droite l'escalier d'honneur garni d'une rampe en fer avec main courante en laiton. Au fond, une double porte vitrée<sup>89</sup> (fig. 28) séparait le hall d'honneur du hall des services administratifs accueillant du public. Au fond, à droite du hall d'honneur, se trouvait la loge du concierge.

Figure 28



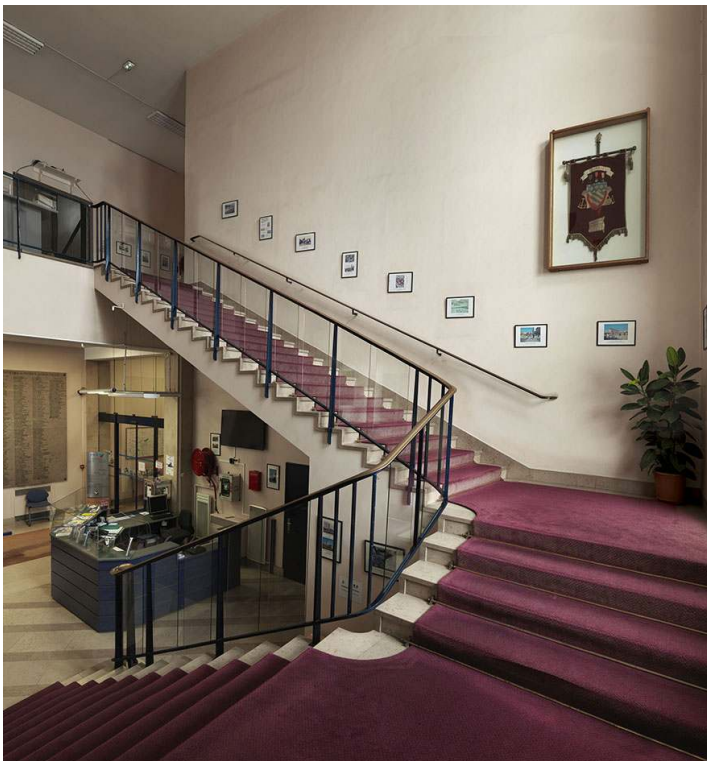
Détail de la planche descriptive de l'avant-projet, tirage, janvier 1955 (AC Abbeville ; fonds des services techniques, non coté).

© Ville d'Abbeville.

- 59 Après une première volée de marches, l'escalier s'ouvrait sur un palier d'attente qui occupait l'espace laissé libre entre les cuves du sous-sol et le salon d'honneur du premier étage. Cet espace – aujourd'hui cloisonné – permettait en outre d'agrandir visuellement la cage d'escalier d'environ un tiers. Il était « aménagé avec plantes vertes, fauteuils, cendriers, etc.<sup>90</sup> ». Après une seconde volée de marches et un second palier, l'escalier mène au palier du premier étage. L'ensemble des sols du hall, les marches de l'escalier, les paliers et l'espace d'attente furent habillés de pierre de Comblanchien (Bourgogne). La cage d'escalier est ornée, au-dessus du palier d'attente, d'une série de blasons peints sur bois par les services techniques municipaux. Ils représentent les principales communes de Picardie maritime et sont disposés géographiquement, plaçant ainsi Abbeville au cœur de ce territoire. Surplombant le second palier, exposée dans une vitrine murale, se trouve

la bannière de la Ville (**fig. 29**). Cette copie, réalisée d'après le dessin du chef des travaux P. Gence, remplace celle qui disparut dans l'incendie de 1940. Brodées sur un velours cramoyi, les armes de la Ville occupent le centre de la composition. Elles sont entourées d'éléments symbolisant l'économie du territoire – ancre de marine, gerbes de blé, roue, marteau, etc. Les armes sont surmontées des trois médailles reçues par la Ville, les Croix de guerre de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale et la Légion d'honneur et de la devise *Fidelis*, brodée sur un phylactère. Au-dessous, un parchemin rappelle les actes fondateurs de la commune – les dates de 1130 et 1184 – et le nom des deux comtes de Ponthieu qui accordèrent les libertés et la charte aux Abbeillois.

Figure 29



L'escalier d'honneur depuis l'entresol.

Phot. Thierry Lefébure, 2016. © Région Hauts-de-France-Inventaire général © Ville d'Abbeville.

- 60 À gauche du hall, une porte à deux battants habillée de placage de marqueterie de bois clair donne accès à la salle du conseil (**fig. 30**). La pièce occupe tout l'angle nord-est de cette partie du bâtiment. Un lambris à hauteur d'appui garnit le pourtour de la salle, les murs étant peints et le plafond agrémenté d'une corniche dans laquelle prend place une partie de l'éclairage qui est renforcé par des spots encastrés. Le maire prend place à un bureau placé sur une estrade au nord de la salle. Ce bureau est encadré par deux autres de plus petites dimensions. À l'arrière du siège du maire, une gaine supporte un buste de Marianne. Face au maire, disposés en U, des bureaux accueillent les membres de la municipalité. Sous la baie centrale, qui éclairait la pièce à l'est, se trouve un petit bureau pour les représentants de la presse. À l'extrémité ouest, sur une estrade légèrement plus haute que celle du maire et séparée du reste de la pièce par un muret et deux montants verticaux aux extrémités, se placent les chaises dédiées au public.

Figure 30



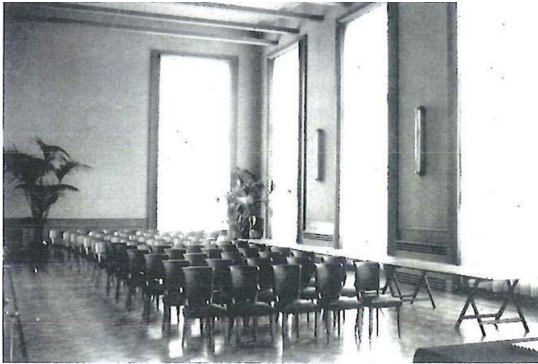
La salle des délibérations du conseil municipal vue depuis l'estrade du public.

Phot. Thierry Lefébure, 2016. © Région Hauts-de-France-Inventaire général © Ville d'Abbeville.

- 61 Un dénivelé de 1,40 mètre environ sépare le hall d'honneur du hall de l'administration. Cette différence de niveau s'explique par la nature du sol qui conduisit à placer les fondations à une faible profondeur. Le vaste hall de l'administration – aujourd'hui profondément remanié – occupe toute la partie centrale du bâtiment (**fig. 31**). Le sol était couvert d'un dallage formant des motifs géométriques, recouvert aujourd'hui par une moquette. Le plafond est en pavés de verre qui forment le sol du premier étage et laissent ainsi passer la lumière dans cet espace. Jacques Gréber indiqua que le plafond de verre était le choix du maire, Max Lejeune, peu favorable aux galeries sur deux niveaux préconisées par un architecte de la direction de la Reconstruction, qui critiqua le coût de ce dallage et son utilité toute relative<sup>91</sup>. De part et d'autre, de hautes bornes d'accueil séparaient les administrés du personnel administratif. Aujourd'hui, l'espace est entièrement ouvert.



Figure 31



Peu après l'inauguration, en haut le grand salon, en bas le hall de l'administration (extrait de *La Construction moderne*, 1962, n° 4, p. 29).

Repro. Léo Noyer-Duplaix. © Région Hauts-de-France-Inventaire général © Ville d'Abbeville.

- 62 Au fond, à l'est et à l'ouest, se trouvent les circulations verticales qui conduisent aux deux étages. À l'arrière de ces cages d'escaliers<sup>92</sup> étaient installés l'office municipal d'hygiène et la perception municipale, qui communiquait avec le hall de l'administration.
- 63 En empruntant l'escalier principal depuis le hall d'honneur, le visiteur accède au palier du premier étage sur lequel débouche une cage d'ascenseur<sup>93</sup>. À gauche, le palier donne accès au salon d'honneur. Cette vaste pièce de 103 mètres carrés occupe toute la façade nord. De grandes baies permettent « d'embrass[er] un panorama depuis les tours de Saint-Vulfran jusqu'aux vertes frondaisons de la Bouvaque apparaissant juste au-dessus des toits d'ardoise gris<sup>94</sup> ».
- 64 En face de l'escalier d'honneur se trouve la salle des mariages, de 76 mètres carrés. Ces deux salles, traitées de la même façon, peuvent être réunies afin d'augmenter l'espace de réception (**fig. 32**). Des portes, identiques à celle de la salle du conseil, séparent ces espaces du palier. Le décor de marqueterie – aujourd'hui recouvert de plaques de plastique – était différent de celui du rez-de-chaussée, mais les motifs géométriques restaient de mise. Au sol, un parquet de chêne en point de Hongrie recouvre ces espaces de réception. Un lambris à hauteur d'appui parcourait les murs, peints pour les parties supérieures. L'éclairage électrique était assuré par des rampes lumineuses suspendues sur toute la largeur du plafond du salon d'honneur et par des appliques de laiton et de verre qui furent déposées par la suite. Un espace fut réservé pour un décor sur le mur sud de la partie orientale du salon. Jacques Gréber proposa à Max Lejeune de « trouver dans les réserves de votre musée, deux tapisseries, l'une destinée au hall du 1<sup>er</sup> étage et l'autre sur

la partie droite de la salle des fêtes, où la place a été réservée<sup>65</sup> ». Rien n'indique que cette solution fut retenue ; le décor mural actuel date de 1987<sup>66</sup>.

Figure 32



La salle des mariages et le salon d'honneur, entièrement redécorés dans les années 1990.

Phot. Thierry Lefébure, 2016. © Région Hauts-de-France-Inventaire général © Ville d'Abbeville.

- 65 Dans l'angle nord-est, s'ouvre, par une porte dissimulée derrière un très grand miroir argenté<sup>67</sup>, la galerie vitrée menant à la petite salle désignée, selon les sources, comme réception du maire ou bureau d'apparat<sup>68</sup> (**fig. 33**). Cette salle de 42 mètres carrés, aujourd'hui transformée en espace d'intendance, se situe au premier étage du beffroi. Elle est éclairée par deux baies à l'ouest et à l'est et une porte-fenêtre au nord qui s'ouvre sur le balcon de la façade du beffroi. Les appuis de fenêtre sont eux aussi en pierre de Comblanchien. Cette salle est parquetée à l'identique du reste des espaces de réception. Un lambris haut composé de panneaux d'isorel imitant les veines du bois couvre les murs peints dans leur partie supérieure. L'éclairage électrique est dispensé par des appliques identiques à celles du salon d'honneur. Une série de tubes en verre est retenue par deux parties métalliques en laiton en bas et en haut<sup>69</sup>.

Figure 33



Ancienne réception du maire – ou bureau d'apparat – aujourd'hui transformée en espace d'intendance, détail des lambris et d'une applique.

Phot. Romain Zechser, 2016. © Région Hauts-de-France-Inventaire général © Ville d'Abbeville.

- 66 Dans la salle des mariages, une estrade occupe tout le mur sud et est encadrée par un décor maçonné symbolisant un drapé, ce qui laisse penser que la scène et les loges d'artistes prévues dans les premiers projets ont été réduites au strict minimum. Lors de cérémonies, cette estrade pouvait être utilisée comme une scène, un accès latéral permettant au maire ou à l'un de ses adjoints d'y monter directement après avoir été annoncé.
- 67 Ces espaces de réception et d'apparat, concentrés dans l'aile nord de l'édifice, ne sont pas constamment occupés. Cette disposition intérieure permettait sans doute de ne chauffer ces espaces que lors de leur utilisation, d'autant plus que la hauteur sous plafond du salon d'honneur dépasse les 7 mètres.
- 68 À droite du palier s'ouvre le hall du premier étage sous verrière desservant à l'est les quatre bureaux des adjoints au maire et à l'ouest les bureaux des services des travaux (fig. 34). Le premier bureau à l'ouest, en venant du palier principal, a un sol légèrement surélevé par rapport au reste de l'étage. Cette différence est due au volume de l'ancien logement du concierge qui occupe deux niveaux entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Enfin, la partie méridionale du premier étage était occupée, d'est en ouest, par la salle des commissions<sup>100</sup>, le premier bureau, le secrétariat particulier, le secrétaire général et enfin par le cabinet du maire. Cette partie est séparée du reste de l'étage par deux portes situées à côté des escaliers est et ouest. Le cabinet du maire devait être orné d'un lambris de teck et d'une moquette grise au sol. Max Lejeune fit remarquer que la couleur de la moquette avait été choisie en fonction de la nuance du lambris afin

d'obtenir un ensemble harmonieux. Toutefois, à défaut de teck, le lambris posé fut en frêne. Il ne s'accordait pas aussi bien que ce qu'il aurait dû avec la moquette : le maire la fit changer<sup>101</sup>. Les sources écrites sont muettes à propos du mobilier de ce cabinet de travail mais tous les témoignages oraux recueillis évoquent un bureau de bois ciré très sculpté avec plateau gainé de cuir. Ce bureau assez bas est conservé par la Ville.

Figure 34



Le hall du premier étage peu après l'inauguration (extrait de *La Construction moderne*, 1962, n°4, p. 31).  
Repro. Léo Noyer-Duplaix. © Région Hauts-de-France-Inventaire général © Ville d'Abbeville.

- 69 Le second et dernier étage se compose de quatre espaces disposés autour du vide central (**fig. 35**). Celui-ci est éclairé par la verrière zénithale en plastique jaune pour tamiser la lumière. Les circulations sont assurées par un « promenoir » qui dessert toutes les pièces.



Figure 35



Le hall du premier étage.

Phot. Thierry Lefebure, 2016. © Région Hauts-de-France-Inventaire général © Ville d'Abbeville.

- 70 À l'origine, le second étage devait être composé d'espaces en attente d'affectation. « Les perspectives de développement industriel de la Ville font une obligation de réserver des possibilités d'extension des services. Le deuxième étage de l'hôtel de ville n'est prévu qu'en volume, mais non équipé. Ce volume est d'ailleurs nécessaire à l'achèvement et au couronnement de l'ensemble architectural ordonnancé » spécifiait Max Lejeune dans une notice parue en 1958<sup>102</sup>. Toutefois, dès la livraison du bâtiment, plusieurs organismes s'y installèrent : office public HLM, Société d'émulation d'Abbeville. La partie septentrionale accueillait des espaces techniques et était en grande partie occupée par le volume du salon d'honneur.
- 71 Les espaces du second étage sont aujourd'hui affectés à des bureaux des services municipaux et à la salle des commissions. Située dans l'angle nord-est, cette dernière a été aménagée dans les années 1980 et constitue un ensemble complet et cohérent qui témoigne du goût de cette période (**fig. 36**). Au centre de la salle est placée une table ovale à décor de panneaux de bois autour de laquelle sont répartis des fauteuils tendus de tissu marron. Les cloisons sont constituées de panneaux et de portes assemblés par des montants en aluminium gris. Le sol et les murs sont habillés d'une moquette marron. Une série d'applique murales en métal jaune et des plafonniers à décor ajouré en métal blanc encastrés dans le faux-plafond éclairaient cette pièce.

Figure 36



Au second étage, la salle des commissions aménagée dans les années 1980.

Phot. Thierry Lefébure, 2016. © Région Hauts-de-France-Inventaire général © Ville d'Abbeville.

- 72 Lors de l'inauguration, compte tenu des faibles moyens disponibles pour acquérir du mobilier, les ateliers municipaux réalisèrent l'ameublement des différents bureaux<sup>103</sup> : « [ce mobilier] est, petit à petit, installé et fait l'admiration de tous. Heureux employés de la ville qui vont travailler dans un petit paradis... administratif<sup>104</sup> », relatait un journaliste du *Courrier picard* en octobre 1960.

## Le symbole de la renaissance d'une ville martyre

- 73 En septembre 1960, Abbeville se prépara à inaugurer son nouvel hôtel de ville. Fixé au 9 octobre, l'événement devait être plus qu'une cérémonie solennelle, selon *Le Courrier picard* :

D'ores et déjà nous pouvons dire que cette journée sera l'une des plus belles et des plus vibrantes vécues par Abbeville, après la terrible épreuve qui fut la sienne au cours de la dernière guerre.

En effet, Abbeville célébrera en ce jour d'inauguration sa renaissance, puisque, en fait, l'Hôtel de Ville était, en quelque sorte, le dernier maillon de la chaîne forgée lentement et patiemment par les édiles comme par les habitants, pour la reconstruction totale de leur cité<sup>105</sup>.

- 74 Vingt ans après l'anéantissement du centre de la ville par l'aviation allemande, la reconstruction était enfin achevée. L'édifice communal en constituait le symbole et son inauguration donna lieu à une grande cérémonie nommée « fête de la renaissance d'Abbeville », à laquelle participèrent 20 000 personnes, selon la presse. Cortège historique « Abbeville à travers l'histoire », discours, concerts et feu d'artifice vinrent ponctuer cette journée<sup>106</sup>.

- 75 Dans cette liesse des grands jours, l'hôtel de ville incarnait autant la résurrection d'une cité martyre que le prolongement historique du pouvoir communal (fig. 37).

Figure 37



Gravure de Jean Sgard publiée dans *Le Courrier picard* des 8 et 9 octobre 1960 à l'occasion de la « fête de la renaissance d'Abbeville » (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).

©Ville d'Abbeville.

- 76 *Le Courrier picard* ne manqua pas de souligner l'affiliation historique<sup>107</sup> du nouveau beffroi :

Cet hôtel de ville et ce beffroi demeurent le symbole de toutes les qualités dont Abbeville a fait preuve au cours de la tourmente et pendant la période si difficile, si longue et si ardue qui a vu la ville renaître de ses cendres. D'ailleurs, de tous temps, le beffroi et l'hôtel de ville ont été les marques tangibles des libertés communales, du prestige et de l'orgueil d'une ville face à son destin, face à la postérité et aux générations futures<sup>108</sup>.

- 77 Dans *Paris-Pressé*, Robert Boulay affirma que cette grande fête fut une « une journée de réjouissance, sans politique<sup>109</sup> ». Pourtant, le maire, Max Lejeune, y tint une place prépondérante. Dans *L'Aurore*, Jean Conedera, intitula son article « Sous la présidence de Max Lejeune, Abbeville a célébré sa résurrection<sup>110</sup> » tandis que Régine Cabbey, dans *Le Parisien libéré*, soulignait qu'Abbeville « est devenue un éclatant témoignage de la ténacité d'une communauté d'hommes animée par un grand bâtisseur, son maire député, M. Max Lejeune, connu dans tout le département de la Somme sous le nom de "maire de la reconstruction et de l'expansion"<sup>111</sup> ». En ce jour de fête de la renaissance de la ville dont il avait été l'initiateur, Max Lejeune tint un long discours qui prit la forme d'un cours d'histoire aux accents de « roman communal ». La reconstruction d'Abbeville en était un nouveau chapitre, dans lequel il avait cherché à jouer un rôle de premier plan.



Quelques années auparavant, il n'avait d'ailleurs pas hésité à souligner son implication au plus haut niveau de l'État pour que la reconstruction soit menée à bien :

On me permettra de rappeler que depuis mes visites à M. Dautry, ministre de la Reconstruction, pas une semaine ne s'est passée sans que j'aie à intervenir, souvent avec insistance particulière, pour que la reconstruction se poursuive. Je peux même, maintenant, confesser qu'à un certain moment j'ai craint qu'Abbeville ne restât enlisée dans la lenteur paperassière et tatillonne, et c'est à ce moment-là que j'ai provoqué la visite de M. le Ministre Claudius-Petit<sup>112</sup>.

- 78 La figure de Lejeune resta en effet indissociable, jusqu'à la fin des années 1980, d'Abbeville et du département de la Somme (**fig. 38**).

Figure 38



Sur le parvis de l'hôtel d'Emonville qui abritait alors la mairie provisoire, Vincent Auriol, président de la République, et Max Lejeune, député-maire d'Abbeville et secrétaire d'État à la Guerre du gouvernement Robert Schuman, photographie, 8 mai 1948 (AC Abbeville, fonds Max Lejeune, non coté).

© Ville d'Abbeville.

- 79 Décrit par Jean-Marc Binot comme « l'homme politique le plus célèbre de Picardie<sup>113</sup> », il fut onze fois ministre, parlementaire durant 59 ans, président du conseil général de la Somme pendant 43 ans et maire d'Abbeville durant 42 ans. Député-maire puis sénateur-maire, Lejeune s'inscrit dans le mouvement de « présidentialisme municipal » décrit par l'historien Jacques Julliard :

L'importance croissante prise par la fonction de maire dans les villes est sans doute l'un des événements les plus significatifs intervenus sur la scène politique depuis la Seconde Guerre mondiale. Le maire ! Le plus ancien de nos personnages publics, apparu au Moyen Âge en même temps que la création des communes, rival potentiel du pouvoir central, et à ce titre tenu sous surveillance ; du reste, nommé par ce même pouvoir central jusqu'aux débuts de la III<sup>e</sup> République ; le maire, personnage populaire et débonnaire du vaudeville bourgeois et des comédies de Labiche, se détache progressivement, dans les villes, de son rôle de notable traditionnel pour incarner un personnage hybride de seigneur local, regroupant les



fonctions d'entrepreneur économique, d'animateur culturel, de chef de clan politique. Il n'est pas de meilleur symbole de l'« explosion urbaine » de ces trente dernières années et de la prépondérance définitivement acquise des villes sur les campagnes que cette dislocation des figures du maire de ville et du maire de village<sup>114</sup>.

- 80 La fête de la renaissance de la capitale du Ponthieu participa ainsi à la construction de la mémoire de l'action politique de Max Lejeune pour Abbeville. Les aléas d'une seconde reconstruction, sur laquelle le premier édile n'eut que peu d'emprise, parurent bien loin. Au contraire, l'hôtel de ville, symbole de la résurrection d'une cité meurtrie, constitua, avec sa sobre monumentalité, son salon d'honneur, son bureau d'apparat et son balcon pour saluer la foule, le « palais communal » de Max Lejeune, « l'homme fort » d'Abbeville et de la Picardie. Lors de la rédaction du programme de l'édifice, le maire n'hésita d'ailleurs pas à justifier la présence des espaces d'apparat :

En ce qui concerne les salles de réception, il y a lieu de souligner que le développement des relations avec les services extérieurs, les habitudes courantes de réception des personnalités représentant les divers départements d'activités politiques ou économiques, les rapports culturels avec l'étranger, exigent des moyens de réception corrects.

L'ancien hôtel de ville était un édifice construit à diverses époques où les édiles municipaux n'avaient que très rarement l'occasion de recevoir officiellement des chefs d'États ou ses ministres ou encore des hauts dignitaires étrangers. On a vu, à Abbeville, des chefs d'États reçus au domicile particulier du maire ou de notabilités, tant les locaux de la mairie étaient peu convenables. D'importantes conférences politiques ont eu lieu dans des locaux autres que la mairie où les personnalités auraient dû trouver un accueil acceptable<sup>115</sup>.

- 81 Laure Waast, dans une étude portant sur les hôtels de ville édifiés au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle dans le département des Hauts-de-Seine, se demande si l'expression de l'importance acquise par le maire ne « passe désormais [pas] par les faits et les lois plus que par la "pierre" ?<sup>116</sup> ». Elle avance que « en même temps que s'accroît le pouvoir municipal urbain, on assiste à l'affadissement architectural de l'institution qui symbolise ce pouvoir, même en ville », « la spécialité désormais dominante de l'hôtel de ville » étant « d'être le support de l'administration communale<sup>117</sup> ». Si son étude, qui porte sur le contexte spécifique des mairies de la banlieue parisienne, ne saurait être représentative de l'ensemble des réalisations de la période, elle esquisse néanmoins une tendance dans laquelle ne s'inscrit pas l'édifice abbeillois. Loin d'adopter cette « identité tertiaire » définie par Laure Waast, l'hôtel de ville d'Abbeville incarne la municipalité et ses attributs, avec son beffroi en hors œuvre qui dialogue avec le beffroi historique situé non loin – unique vestige de l'ancienne mairie –, avec son balcon, son horloge et son carillon. Cette continuité des symboles fut-elle liée à la nature de la commune – une ville moyenne dans une région rurale – ou au contexte de son édification, la Seconde Reconstruction ? L'absence d'enquêtes exhaustives ne permet pas de poursuivre cette analyse.

- 82 Il est nécessaire, enfin, de se rappeler que, bien qu'inauguré en 1960, l'hôtel de ville d'Abbeville correspond à un projet conçu sous l'Occupation qui fut, tout au long de la reconstruction, modifié et modernisé. Perdant le caractère régionaliste de ses volumes extérieurs, il conserva cependant des espaces intérieurs marqués par un style années 1940. Édifice hybride donc, symbole aujourd'hui de la continuité historique du pouvoir communal, de la puissance d'un maire dont l'action rayonna dans toute la Picardie maritime, et de la renaissance d'une ville qui fut anéantie par les hostilités.

---

## NOTES

1. - Elle fut au XIII<sup>e</sup> siècle le quatrième port de France. Voir : BEN REDJEB, Tahar. « Abbeville ». *Revue archéologique de Picardie*, 1999, numéro spécial 16, *Archéologie des villes. Démarches et exemples en Picardie*, p. 187-197, ici p. 190.
2. - En 1665, les privilèges accordés par Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) permirent la création de la célèbre manufacture de draps fins par Josse Van Robais (1630-1685) ; dite « manufacture des rames », elle accéda au rang de manufacture royale en 1784.
3. - Nous tenons à remercier Hélène Hochart, directrice des bibliothèques, Marie-Noé Hue, responsable des fonds patrimoniaux de la bibliothèque patrimoniale, Éric Berriahi, chef du service des archives et de la bibliothèque patrimoniale, ainsi que les équipes du secrétariat général et du service Patrimoine de la ville d'Abbeville, et du service de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France. Nos remerciements s'adressent également à Golnaz Montagne.
4. - Une synthèse de cette monographie est parue en octobre 2017 dans *Max Lejeune (1909-1995) carrière politique d'un Picard*, actes du colloque organisé par l'université de Picardie Jules Verne les 24 et 25 novembre 2015 à Abbeville et Amiens, sous la direction de David BELLAMY, aux éditions Encrage, p. 79-96.
5. - Jusqu'aux recherches menées dans le cadre de l'étude d'Inventaire de l'ancienne capitale du Ponthieu, seuls deux travaux scientifiques se sont intéressés à la seconde reconstruction abbeilloise : MOREL, Christelle. *La reconstruction d'Abbeville 1940/1960*. Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Picardie Jules Verne, 2000, 170 p. ; FINDINIER, Benjamin. « Aménager, étendre, reconstruire Abbeville : les 2 « plans Gréber » (1932, 1942) ». *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, 2004, t. XXIX, fasc. 4, p. 625-653. Constituant une des restitutions de l'enquête d'Inventaire, un article interrogeant l'implication réelle du maire durant la seconde reconstruction a été publié dans les actes du colloque cités dans la note précédente (NOYER-DUPLAIX, Léo. « Max Lejeune, maire reconstruteur ? », p. 63-77). Enfin, un important article de synthèse sur la seconde reconstruction d'Abbeville va paraître en 2019 dans le volume 6 de la revue *Quadrilobe, histoire et patrimoine de Picardie* (NOYER-DUPLAIX, Léo. « La seconde reconstruction d'Abbeville, une histoire urbaine »).
6. - Ce document est conservé aux archives communales d'Abbeville (AA1) ; il s'agit d'un chirographe en parchemin : la partie de gauche fut remise à la Commune et celle de droite (probablement disparue) au comte de Ponthieu. En cas de désaccord sur les droits accordés, il suffisait de rassembler les deux parties.
7. - Lors du diagnostic préventif de fouilles réalisé en 2011 par les archéologues de l'INRAP, dirigés par Vincent Lascour, sur une parcelle de 1 495 m<sup>2</sup> à proximité immédiate du beffroi, la girouette représentant le comte de Ponthieu fut mise au jour. Voir : LASCOUR, Vincent. *Abbeville (Somme), 19 rue des Carmes et 24 rue Gontier-Patin. Rapport de diagnostic*. Amiens : SRA Picardie, 2011.
8. - Le beffroi d'Abbeville est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2003 avec 22 autres beffrois français répartis dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. À ceux-là, s'ajoutent les 32 beffrois de Belgique, ce qui constitue un ensemble transfrontalier de 56 beffrois. À Abbeville, le beffroi et la trésorerie qui lui est accolée ont été inscrits au titre des monuments historiques le 18 mai 1926 ; une procédure de classement est en cours. Voir dans la base Mérimée : notice PA00116023.
9. - Les armes d'Abbeville sont : d'azur à trois bandes d'or à la bordure de gueules ; chef fleurdélié et devise *Fidelis* ajoutés par Charles V en 1369.

10. - DELIGNIÈRES, Émile et MACQUERON, Henri. *La Picardie historique et monumentale*. T. III, *Arrondissement d'Abbeville*. Amiens : impr. Yvert et Tellier, 1904, p. 60-63.
11. - La salle de la trésorerie abritait jusqu'en 1940 une partie des archives communales ; c'est aujourd'hui une salle d'exposition du musée Boucher-de-Perthes. L'ensemble du bâtiment, fortement endommagé dans les bombardements de mai 1940, a été restauré et constitue aujourd'hui, avec le beffroi, le seul vestige en élévation de l'ancien hôtel de ville.
12. - JÉSUS-MARIA, Ignace-Joseph de (le R. P.) [Jacques Sanson]. *L'Histoire ecclésiastique de la ville d'Abbeville et de l'archidiaconé de Pontieu au diocèse d'Amiens*. Paris : François Pélican, 1646, p. 61-66.
13. - Le garde-corps en fer forgé d'époque Louis XV qui ornait ce balcon fut conservé puis intégré dans ce qui est aujourd'hui l'escalier du musée Boucher-de-Perthes.
14. - SARGNON, Gérard. « Département de la Somme, ville d'Abbeville, hôtel de ville détruit », septembre 1952 (AD Somme, 71 W 236).
15. - *Ibid.*
16. - Ces communes sont situées au sud-ouest d'Abbeville.
17. - « L'inauguration de l'hôtel de ville le dimanche 9 octobre sera aussi la Fête de la Renaissance d'Abbeville ». *Le Courrier picard*, 15 septembre 1960.
18. - *Ibid.*
19. - Issu d'une dynastie de céramistes installés dans la région de Beauvais (voir : CARTIER, Jean. *L'Art céramique des Gréber, 1868-1974*. Beauvais/Paris : Groupe de recherches et d'études de la céramique du Beauvaisis/Somogy, 2007), diplômé de l'École des beaux-arts de Paris en 1909, Jacques Gréber consacra sa carrière à l'urbanisme. Il œuvra à Lille, Belfort, Marseille, Rouen et Abbeville et fut l'architecte en chef de l'Exposition internationale des arts et techniques appliqués à la vie moderne de Paris en 1937. Actif en Amérique du Nord, il réalisa notamment le plan directeur du Benjamin Franklin Parkway de Philadelphie aux États-Unis en 1917, ainsi que les plans d'aménagement de la ville d'Ottawa (Canada). Voir : LORTIE, André. *Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme. Le temps et l'espace de la ville*. Thèse d'urbanisme, Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne, 1997.
20. - Sur le travail de Jacques Gréber à Abbeville, voir FINDINIER, Benjamin. « Aménager, étendre, reconstruire Abbeville : les 2 « plans Gréber » (1932, 1942) ». Art. cit.
21. - Délibération du conseil municipal d'Abbeville, 9 décembre 1942 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
22. - GRÉBER, Jacques. *Projet d'aménagement et de reconstruction de la ville d'Abbeville (Somme), mémoire justificatif*. Secrétariat d'État aux Communications, Commissariat à la reconstruction immobilière, 1942, révisé le 10 août 1943, p. 18 (AC Abbeville, 4 H 76).
23. - Note « reconstruction de l'Hôtel de ville » du directeur des travaux d'Abbeville, 14 avril 1950 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté). « Mémoire résumant les différentes phases de l'opération » adressé au directeur des services départementaux du ministère de la Reconstruction et du Logement, 19 août 1955 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
24. - Lettre de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées au maire d'Abbeville, 18 mars 1943 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
25. - Lettre manuscrite de Jacques Gréber au maire d'Abbeville, 2 septembre 1943 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
26. - Lettre manuscrite de Jacques Gréber au maire d'Abbeville, 23 mars 1943 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
27. - FINDINIER, Benjamin. Art. cit., p. 643.
28. - GRÉBER, Jacques. *Projet cité*, p. 19.
29. - Place de l'Amiral-Courbet vue des tours de la collégiale Saint-Vulfran, circa 1943 (BM Abbeville, 1 FI 16). Élévations des façades est de la place de l'hôtel-de-ville, circa 1943 (BM Abbeville, 1 FI 11).

30. - *Projet d'aménagement et de reconstruction de la ville d'Abbeville*. Jacques Gréber urbaniste, échelle 1/250, Société des maquettes Perfecta (musée d'Abbeville ; BdP 03.1.1).
31. - Note non signée qui porte sur le projet d'hôtel de ville de Gréber, vers 1943 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
32. - VOLDMAN, Danièle. *La Reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*. Paris/Montréal : L'Harmattan, 1997, p. 252.
33. - « Mémoire résumant les différentes phases de l'opération », 19 août 1955 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
34. - Comme le montre Danièle Voldman (*op. cit.*), ni le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), ni la législation urbaine, ni les nouveaux procédés de construction, ni l'évolution des professions ne furent des créations *ex nihilo* apparues à la Libération. Les moyens mis en œuvre afin de reconstruire le pays au lendemain de la Seconde Guerre mondiale résultèrent d'un long processus initié après la Grande Guerre, poursuivi par le régime de Vichy et confirmé par le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) puis la IV<sup>e</sup> République. La rupture politique conduite à la Libération s'estompa dans le domaine de la reconstruction et de la construction. Cette forme de continuité historique se manifesta à Abbeville à travers la figure de Jacques Gréber et de son plan d'urbanisme.
35. - Après une formation à l'École des beaux-arts de Paris, Paul Tournon obtint le second grand prix de Rome en 1911. Distingué dans l'entre-deux-guerres pour son architecture sacrée, il construisit à la fin des années 1960 l'église paroissiale Saint-Honoré, à Amiens. Pour de plus amples informations sur Paul Tournon, voir : PIGAFETTA, Giorgio et MASTRORILLI, Antonella. *Paul Tournon architecte : le moderniste sage*. Sprimont : Mardaga, 2004.
36. - Délibération de la délégation communale du 20 février 1945 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
37. - « Mémoire résumant les différentes phases de l'opération », 19 août 1955 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
38. - *Ibid.*
39. - « Abbeville, Hôtel de Ville ». *La Construction moderne*, 1962, n°4, p. 27.
40. - Note « reconstruction de l'Hôtel de ville » du directeur des travaux d'Abbeville, 14 avril 1950 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté) et compte rendu de la commission départementale de la Reconstruction de la Somme, 13 novembre 1948, 10<sup>e</sup> séance, p. 2 (AD Somme, 1076 W 13).
41. - LEJEUNE, Max. *Abbeville, de 1947 à 1953*. Abbeville : Imp. Lafosse, 1953, p. 7.
42. - Compte-rendu de Commission départementale de la Reconstruction de la Somme, 7 janvier 1950, 156<sup>e</sup> séance, p. 16 (AD Somme, 1076W16).
43. - Compte rendu de la commission départementale de la Reconstruction de la Somme, 21 octobre 1950, 191<sup>e</sup> séance, p. 4 (AD Somme, 1076 W 8).
44. - Compte rendu de la commission départementale de la Reconstruction de la Somme, 23 septembre 1950, 187<sup>e</sup> séance, p. 7 (AD Somme, 1076 W 8).
45. - *Ibid.*
46. - « La visite de M. Claudius-Petit et l'appel de M. Max Lejeune aux sinistrés ». *Le Courrier picard*, 8 novembre 1950.
47. - La carrière de l'architecte Clément Tambuté n'est renseignée que par des sources fragmentaires. Le dossier d'œuvres de la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU) (Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, 133 Ifa 238/5) est lacunaire. Son dossier d'élève à l'École des beaux-arts (AN, AJ/52/1280) et d'autres sources complémentaires permettent de retracer succinctement sa carrière. Clément Tambuté entra à l'École des beaux-arts de Paris en 1925 dans laquelle il fréquenta les ateliers d'Henri Deglane (1855-1931), de Charles Nicod (1878-1967), d'Alfred Recoura (1864-1940) et de Jean-Baptiste Mathon (1893-1971). Il sortit diplômé en 1933 avec « une maison de campagne sur la Touques ». Un article de *Nord Littoral* (« Y



aura-t-il un jour une rue Tambuté à Calais ? », 3 novembre 2013) indique qu'il partit pour Djibouti et Madagascar et revint en France en 1946. Il œuvra alors à la reconstruction du pays, tout d'abord en région parisienne où il fut l'urbaniste du quartier du Val-d'Athis à Athis-Mons (Essonne) en association avec André Masson-Detourbet (voir dans la base Mérimée : notice IA91000579). Toujours avec ce dernier, il établit le plan de reconstruction et d'aménagement de Paray-Vieille-Poste (Essonne) (voir dans la base Mérimée : notice IA91000589). Clément Tambuté travailla par ailleurs à la reconstruction du nord de la France, il fut urbaniste du Touquet-Paris-Plage et d'Étaples (Pas-de-Calais), ville dans laquelle il édifia en 1955-1960 avec Pierre Requier l'église paroissiale Saint-Michel (FRÉMAUX, Céline. *Construire des églises en France dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle : de la commande à la réalisation : Nord-Pas-de-Calais (1945-2000)*. Thèse d'histoire de l'art, Université Rennes 2, 2005, vol. 2, p. 144-145). À Berck (Pas-de-Calais), il fut en charge de la reconstruction du front de mer, dit Esplanade (base de l'Inventaire général Hauts-de-France IA62001498). En outre, en 1951 – concomitamment au changement de plan abbevillois – Clément Tambuté devint architecte en chef de Calais (Pas-de-Calais), afin d'en modifier le plan de reconstruction et d'aménagement. La reconstruction calaisienne a fait l'objet d'une étude, s'agissant tout particulièrement de sa réception, voir : BUCHARD, Laurent et COPPIN, Marc. « Calais-Nord, une reconstruction contrariée (1945-1953) ». Dans CHELINI, Michel-Pierre et ROGER, Philippe. *Reconstruire le Nord-Pas-de-Calais après la Seconde Guerre mondiale*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p. 215-230. Clément Tambuté réalisa également vers 1958 l'immeuble du Tri postal situé à Lille (Nord). Son nom fut enfin associé aux grands ensembles, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) et Limoges (Haute-Vienne).

48. - « M. Claudius Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, a présenté aux personnalités locales le nouveau plan de reconstruction du centre de la ville... ». *Le Courrier picard*, 31 janvier 1951.

49. - BINOT, Jean-Marc. *Max Lejeune l'irréductible*. T. I, *L'Enfant chéri du socialisme picard : 1909-1955*. Amiens : Martelle éd., 2002, p. 266.

50. - Comme le souligne Danièle Voldman (*op. cit.*), la seconde reconstruction s'effectua dans un cadre réglementaire radicalement différent de la première. Tandis qu'au lendemain de la Grande Guerre, la reconstruction fut individuelle – la loi du 17 avril 1919 n'accordait à l'État qu'un rôle de bailleur, laissant une large autonomie aux sinistrés –, celle qui débuta en 1940 fut placée par le régime de Vichy dans la tradition d'une grande centralisation. Cette volonté de contrôle étatique était due non seulement au caractère autoritaire du régime mais aussi aux leçons tirées des échecs de la reconstruction précédente. À la Libération, le GPRF puis la IV<sup>e</sup> République reprirent le dispositif législatif et institutionnel mis en place sous l'Occupation mais, conscients des erreurs commises, ils le réformèrent. L'instrument politique de cette seconde reconstruction fut le remembrement, qui supprima les anciennes divisions parcellaires pour en créer de nouvelles dans le cadre d'un chantier global contrôlé par l'État.

51. - Architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, Maurice Lafon eut une carrière riche et marquée par la diversité des programmes – hôpitaux, usines, réacteurs nucléaires, bureaux, logements, etc. Cette carrière, qui n'a fait l'objet d'aucune étude, peut être esquissée grâce à un dépouillement des archives de l'École nationale supérieure des beaux-arts (AN, AJ/52/544 et AJ/52/1266) et des dossiers d'œuvres de la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU) (Centre d'archives d'architecture du xxe siècle, 133 Ifa 156/4). Né à Paris le 6 août 1910 et mort dans cette même ville le 27 décembre 1989 (Archives de Paris, 16N 104), Jean Maurice Robert Lafon entra à l'École des beaux-arts en 1929 où il fréquenta les ateliers d'Emmanuel Pontremoli (1865-1956) et André Leconte (1894-1966). En 1942, son sujet de diplôme portait sur « une maison d'habitation à la Charité-sur-Loire ». Dans la Somme, il participa aux reconstructions d'Abbeville et d'Amiens, où il fut notamment chargé de l'ensemble ordonnancé de la place Gambetta. Associé à Pierre Dufau (1908-1985), il participa à l'édification d'ensembles administratifs à Abidjan, dont le palais présidentiel et le cabinet du premier ministre (1961). Avec

André Leconte, il réalisa dans les années 1960 les édifices administratifs, sociaux et d'habitation de la ville nouvelle de Nouakchott. En Algérie, il édifia les bâtiments administratifs de la ville pétrolière de Hassi Messaoud. L'architecture hospitalière eut une place importante dans son œuvre, il réalisa notamment avec Jacques Henri Reidberger (1906-1974) le centre hospitalier universitaire Henri-Mondor à Créteil (Val-de-Marne) en 1966-1969. Collaborant à de nombreuses reprises avec EDF et le Commissariat à l'énergie atomique, il érigea des réacteurs et centrales, à l'instar de la centrale thermique de Montereau, édifiée à La Grande Paroisse (Seine-et-Marne) en 1956-1958 avec A. Chidlovsky. Pour la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), il construisit notamment le siège social rue de l'Université à Paris (détruit au début des années 2000), des entrepôts à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ou Bassens (Gironde), et les centres de perfectionnement des plantations à Bergerac (Dordogne) et Orléans (Loiret). En 1965, l'architecte avait également réalisé de nombreux immeubles – cinq mille logements – pour la Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (SCIC).

52. - Compte rendu de la commission départementale de la Reconstruction de la Somme, non daté, probablement novembre 1950, 193<sup>e</sup> séance, p. 3 (AD Somme, 1076 W 8).

53. - *Ibid.*

54. - Compte rendu de la commission départementale de la Reconstruction de la Somme, 21 octobre 1950, 191<sup>e</sup> séance, p. 5 (AD Somme, 1076 W 8).

55. - Lettre de Pierre Dalloz à Max Lejeune, 28 octobre 1953 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).

56. - DALLOZ, Pierre. *Mémoires de l'ombre*. Paris : Éd. du Linteau, 2012, p. 83.

57. - Lettre de Clément Tambuté à Max Lejeune, 26 novembre 1953 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).

58. - Note non signée adressée au maire, 21 novembre 1952 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).

59. - Lettre manuscrite de Clément Tambuté au ministre de la Reconstruction, 13 novembre 1955 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).

60. - Lettre de Max Lejeune à Maurice Lafon, 8 août 1955 (AC Abbeville, fonds secrétariat général, non coté).

61. - *Ibid.*

62. - Lettre de Maurice Lafon à Max Lejeune, 6 septembre 1955 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).

63. - Les avant-projets de 1955 sont conservés par les AC d'Abbeville dans le fonds des services techniques (non classé) ainsi qu'aux Archives nationales (F/21/6573).

64. - Note non signée adressée au maire, 21 novembre 1953 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).

65. - Ces plans sont conservés aux Archives nationales (F/21/6573).

66. - « Reconstruction de l'Hôtel-de-Ville, programme du projet », service des travaux d'Abbeville, 5 janvier 1954 (AC Abbeville, archives des services techniques, non coté).

67. - Un article du *Courrier picard* (« Petites nouvelles avant le jour j de l'inauguration de l'Hôtel de Ville », 7 octobre 1960) indiqua que le chantier se chiffra à 375 millions d'anciens francs – dont 13,5 d'honoraires et d'administration des travaux –, 165 provenant des droits à dommages de guerre ; 45 par une subvention du ministère de l'Intérieur, la Ville en empruntant 165.

68. - Arrêté du 6 août 1957 du secrétariat d'État à la Reconstruction et au Logement (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).

69. - « Abbeville, le nouvel Hôtel de ville ». *Le Courrier picard*, 18 avril 1958.

70. - « Un élégant campanile va bientôt venir coiffer le beffroi ». *Le Courrier picard*, 21 octobre 1959.

71. - *Ibid.*

72. - « Abbeville, Hôtel de Ville ». *La Construction moderne*. Art. cit., p. 27.

73. - « Petites nouvelles avant le jour j de l'inauguration de l'Hôtel de Ville ». Art. cit.
74. - Collamarini indiqua alors que « cette fontaine représente en réalité le combat d'une algue et d'un requin ». Lettre de René Collamarini à M. Gence, chef des travaux de la Ville d'Abbeville, 30 juin 1953 (AC Abbeville, fonds du service du Patrimoine, non coté).
75. - D'origine italienne, René Collamarini entra en 1921 à l'École des beaux-arts de Paris, dans l'atelier de Jean Boucher, où il s'orienta rapidement vers la taille directe. Au début des années 1930, il réalisa la statue du poète *Jean Villon* qui lui valut un grand succès. Il s'installa à partir de 1931 dans un atelier de Montmartre où il demeura toute sa vie. Après avoir participé au programme décoratif de l'Exposition internationale des arts et techniques appliqués à la vie moderne de Paris (1937), il fut exclu des commandes d'envergure sous l'Occupation. Après la Libération, il participa aux projets urbains des villes d'Abbeville et d'Amiens. De 1959 à 1974, il fut professeur à l'École des beaux-arts. Il fut notamment connu pour ses portraits et médailles, des expositions lui étant consacrées, en 1974, au musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis, en 1993, au musée d'Art et d'Histoire de Meudon et en 1994, à la Fondation de Coubertin qui conserve un important ensemble de ses sculptures.
76. - Le bassin fut comblé au début des années 1990, le jardin et la place étant réaménagés par la suite en parking. La fontaine de Collamarini fut remplacée à l'entrée du jardin d'Emonville.
77. - « Un élégant campanile va bientôt venir coiffer le beffroi ». Art. cit. Ce chemin de ronde ne fut finalement pas réalisé : l'accès au campanile se fait par une échelle droite et permet d'accéder, depuis la salle de l'horloge au 10<sup>e</sup> étage, sous le lanterneau par une trappe à un espace assez restreint. Cet accès n'est donc pas prévu pour accueillir du public et n'a qu'un rôle technique.
78. - « Superbe ensemble architectural : l'hôtel de ville dressera sa masse de pierre et de verre au cœur de la cité ». *Le Courrier picard*, 2 novembre 1959.
79. - Note « Hôtel de ville – toiture », non datée, non signée (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
80. - *Ibid.*
81. - Délibération du conseil municipal, 20 septembre 1963 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
82. - « La reconstruction de l'Hôtel de Ville – mémoire justificatif offert à l'attention de Monsieur Max Lejeune, député-maire d'Abbeville », 1<sup>er</sup> novembre 1953 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
83. - « Superbe ensemble architectural : l'hôtel de ville dressera sa masse de pierre et de verre au cœur de la cité ». Art. cit.
84. - Avant la Seconde Guerre mondiale, la municipalité dut louer des locaux supplémentaires pour installer l'ensemble de ses services. Après-guerre, les services continuèrent à se développer et il fut prévu des locaux supplémentaires pour un éventuel accroissement de l'activité communale. Malgré des volumes généreux pour 1960, la Ville acheta en 1992 un immeuble situé rue aux Pareurs afin de rassembler plusieurs services trop à l'étroit au sein de l'hôtel de ville, dont les services techniques. En 2013, après l'acquisition auprès de l'administration fiscale de l'ancien hôtel Lennel de la Farelle, boulevard Vauban, les services de la Communication et des Systèmes d'information, jusqu'alors installés à l'hôtel de ville, déménagèrent vers ce second site annexe. La réorganisation des services au sein de l'hôtel de ville se poursuivit jusqu'en juin 2015.
85. - Ces deux éléments ne furent pas réalisés ainsi, sans doute pour des raisons de coût.
86. - Note « La reconstruction de l'Hôtel de Ville – mémoire justificatif offert à l'attention de Monsieur Max Lejeune, député-maire d'Abbeville », 1<sup>er</sup> novembre 1953 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).
87. - Il semble que ce dépôt lapidaire n'ait jamais été réalisé.
88. - La destination de cette entrée varie selon les sources : d'après certains plans, c'était celle du personnel mais si l'on en croit la présentation de l'édifice parue dans la presse locale, le public

l'utilisait également. L'entrée nord était réservée aux réceptions, manifestations officielles ou mariages.

**89.** - Cette porte fut remplacée en 1993 par une porte coulissante automatique.

**90.** - « Superbe ensemble architectural, l'hôtel de ville dressera sa masse de pierre et de verre au cœur de la cité ». Art. cit.

**91.** - Avis de Perriere (adjoint au chef de service, urbaniste en chef, service de l'Architecture, direction de la Construction), mai 1957 (AC Abbeville, fonds des services techniques, non coté).

**92.** - La pierre de Comblanchien fut également utilisée pour ces escaliers. Les trois escaliers principaux furent donc traités de façon identique.

**93.** - La cage d'ascenseur ne fut finalement jamais équipée. Au début des années 1990, un ascenseur fut installé contre le mur sud des halls du rez-de-chaussée, du premier étage et du promenoir du second étage ; il dessert aujourd'hui le premier et le second étages.

**94.** - « Un élégant campanile va bientôt venir coiffer le beffroi ». Art. cit.

**95.** - Lettre de Jacques Gréber à Max Lejeune, 23 mars 1960 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté). Lors de la réception provisoire des travaux (11 juillet 1960), Gréber proposa au maire d'apposer sur le mur du salon d'honneur « un agrandissement rehaussé de couleurs et d'ors ». Le maire suggéra alors de ne rien faire plutôt que disposer un agrandissement photo (« Réunion d'administration du 11 juillet 1960, Hôtel de ville – réception provisoire des travaux » (AC Abbeville, secrétariat général).

**96.** - Cette fresque murale de 3,80 sur 7 mètres qui retrace l'histoire de la ville fut réalisée par Bernard Sodoyez, alors professeur à l'école municipale des Beaux-Arts.

**97.** - Délibération du conseil municipal, 21 octobre 1960 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).

**98.** - « Superbe ensemble architectural : l'hôtel de ville dressera sa masse de pierre et de verre au cœur de la cité ». Art. cit.

**99.** - Ces appliques mesurent environ 1,5 mètre. Les seules conservées se trouvent dans cette ancienne salle de réception transformée en office. En effet, le premier étage est dépourvu d'espace de service à cet effet ou de lieu de stockage pour le matériel de réception.

**100.** - Cette salle a été divisée en deux dans les années 1980 pour installer un bureau grâce à une cloison légère en aluminium et verre ainsi qu'une salle de réunion pour le cabinet du maire. Ne reste de la salle des commissions initiale qu'un boîtier de commande à l'entrée servant probablement à allumer un voyant lumineux dans le couloir indiquant qu'une séance était en cours.

**101.** - « Réunion d'administration du 11 juillet 1960, Hôtel de ville – réception provisoire des travaux » (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).

**102.** - LEJEUNE, Max. « Notice sur la Reconstruction de l'hôtel de ville », 5 juillet 1958 (AC Abbeville, fonds des services techniques, non coté).

**103.** - Peu de pièces de mobilier ont été conservées. Toutefois, un meuble de rangement à tiroirs provenant du secrétariat général, une des tables et un bureau ont été identifiés comme faisant partie du mobilier originel livré en 1960.

**104.** - « Petites nouvelles avant le jour j de l'inauguration de l'Hôtel de Ville ». Art. cit.

**105.** - « L'inauguration de l'hôtel de ville le dimanche 9 octobre sera aussi la Fête de la Renaissance d'Abbeville ». Art. cit.

**106.** - CABBEY, Régine. « À Abbeville, M. Max Lejeune, député-maire a inauguré le nouvel hôtel de ville qui marque le terme de la reconstruction de la cité-martyre ». *Le Parisien libéré*, 10 octobre 1960.

**107.** - Seul Jean Conedera, dans *L'Aurore* du 10 octobre 1960, souligna que le « beffroi moderne » était « semblable à un blanc minaret ». Cette assimilation du nouvel hôtel de ville à un édifice arabo-musulman était probablement une allusion aux fonctions ministérielles de Max Lejeune,



ministre du Sahara en 1957-1958, alors que le beffroi reste un symbole historique du pouvoir communal dans le Nord.

**108.** - « Abbeville célèbre sa renaissance en inaugurant solennellement son hôtel de ville et son beffroi qui témoigne d'un glorieux passé ». *Le Courrier picard*, 8 et 9 octobre 1960.

**109.** - BOULAY, Robert. « 20 000 Picards ont applaudi le cours d'histoire de Max Lejeune ». *Paris-Presses*, 11 octobre 1960.

**110.** - CONEDERA, Jean. « Sous la présidence de Max Lejeune, Abbeville a célébré sa résurrection ». *L'Aurore*, 10 octobre 1960.

**111.** - CABBEY, Régine. Art. cit.

**112.** - LEJEUNE, Max. *Abbeville, de 1947 à 1953*. Op. cit., p. 12 et 14.

**113.** - BINOT, Jean-Marc. Op. cit.

**114.** - JULLIARD, Jacques. « Le renouveau municipal, le maire moderne ou le présidentialisme municipal ». Dans DUBY, Georges (dir.). *Histoire de la France urbaine*, t. 5, *La Ville aujourd'hui : croissance urbaine et crise du citoyen*. Paris : Seuil, 1985, p. 577.

**115.** - Note « reconstruction de l'Hôtel de ville » du directeur des travaux d'Abbeville, 14 avril 1950 (AC Abbeville, fonds du secrétariat général, non coté).

**116.** - WAAST, Laure. « Inclinaisons formelles de mairies entre 1945 et 1995 ». Dans *Mairies et hôtels de ville : évolution d'une forme architecturale et urbaine depuis le XIX<sup>e</sup> siècle*. Boulogne-Billancourt : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts de Seine – Topos 92, 1996, p. 66.

**117.** - *Ibid.*, p. 67 et 68.

## RÉSUMÉS

Ruiné par l'aviation allemande le 20 mai 1940, l'hôtel de ville d'Abbeville fut l'objet, de 1943 à 1957, de projets de reconstruction auxquels participèrent notamment les architectes et urbanistes Jacques et Pierre Gréber ainsi que Clément Tambuté. Le nouvel édifice, dont la paternité reste complexe, est constitué d'un bâtiment administratif relié par une galerie à un beffroi contemporain, symbole de la continuité historique du pouvoir communal. Organisée en octobre 1960 par Max Lejeune, édile d'Abbeville et figure politique picarde des Trente Glorieuses, l'inauguration de la nouvelle maison communale fut l'occasion de célébrer la renaissance d'une ville martyre.

Abbeville Town Hall was destroyed on 20 May 1940 by German aviation. From 1943 to 1957, several reconstruction projects were put forward by architects and city planners including Jacques and Pierre Gréber and Clément Tambuté. The new building (whose paternity remains complex) is an office building connected by a gallery to a contemporary belfry, the symbol of the historical continuity of communal power. The building was inaugurated in October 1960 by Max Lejeune, who was then mayor of Abbeville and an important local political figure during the post-war boom years. This event was also the opportunity to celebrate the rebirth of a martyred city.

## INDEX

**Keywords** : Hauts-de-France, Picardie, Ponthieu, Abbeville, belfry, Second World War, Second Reconstruction, Jacques Gréber, Pierre Gréber, Jacques Rousselot, Paul Tournon, Clément Tambuté, Maurice Lafon, Max Lejeune, Town Hall, City Hall, office building

**Mots-clés** : Hauts-de-France, Picardie, Ponthieu, Abbeville, beffroi, Seconde Guerre mondiale, Seconde Reconstruction, Jacques Gréber, Pierre Gréber, Jacques Rousselot, Paul Tournon, Clément Tambuté, Maurice Lafon, Max Lejeune, hôtel de ville, mairie, architecture administrative

## AUTEURS

### LÉO NOYER-DUPLAIX

Chercheur, service Patrimoine de la Ville d'Abbeville, associé au service de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Région Hauts-de-France ; Doctorant, Sorbonne Université, centre André-Chastel (UMR 8150) [leo.nd@me.com](mailto:leo.nd@me.com)

### ROMAIN ZECHSER

Historien, directeur du pôle Patrimoine de la Ville d'Abbeville [romain.zechser@ville-abbeville.fr](mailto:romain.zechser@ville-abbeville.fr)